

FERNANDA GASTALDELLO

## ANDRÉ LÉO (1824-1900), FEMME ÉCRIVAIN AU XIX<sup>e</sup> SIÈCLE

### AVANT-PROPOS

Les commémorations sont toujours de bons moments pour des relectures, des réflexions, des confrontations d'idées. L'an 2000 étant le centenaire de la mort de l'écrivain André Léo, je crois à la nécessité de confirmer et relancer l'originalité et l'ampleur de son œuvre, comme enrichissement au débat qui, depuis quelques années, commence à témoigner de la volonté de sa réhabilitation concrète et définitive, après un siècle d'oubli.

Un silence autour de sa personne qui est difficile à comprendre et à justifier.

L'écrivain Edith Thomas rappelait dans son livre *Les pétroleuses* les mérites d'André Léo et se demandait en même temps pourquoi elle n'a trouvé nulle part la place qui lui revient de droit:

*Ces buts de la Commune, cette pensée cohérente qui anime les meilleurs des communards, nous les trouvons exprimés par André Léo dans d'excellents articles. Et l'on peut se demander par quelle injustice de l'histoire, une femme qui a laissé des romans plus qu'estimables, qui a joué dans la Commune un rôle important, n'a trouvé nulle part la place qui lui revient de droit.<sup>1</sup>*

Considérée "bas bleu" par une partie de la critique<sup>2</sup>, elle reçut pourtant, au début de sa carrière littéraire, de nombreuses appréciations. Citons à titre d'exemple l'opinion de M.Duriez à propos d'un des premiers romans d'André Léo : *Un mariage scandaleux* :

*Pour moi, ce roman est une des œuvres les plus remarquables que ces dernières années aient vu éclore... la main qui a signé ce pseudonyme ne s'en tiendra pas là et nous donnera bientôt d'autres œuvres dignes de toute l'attention de la critique.<sup>3</sup>*

André Léo fut une femme aux principes solides, qui plaida sa cause par son œuvre littéraire et ses actions politiques. Elle milita avec acharnement, mais surtout sans aucune sorte de compromission et même parfois en "solo" pour la défense des principes de solidarité, coopération, émancipation, égalité, justice, démocratie; elle voulut et sut lever sa voix forte et orgueilleuse quelquefois même en désaccord avec ses camarades et compagnons de lutte, comme par exemple lors de l'« affaire Rossel »<sup>4</sup> pendant la Commune de Paris ou quand elle prit nettement parti

<sup>1</sup> E.THOMAS, *Les Pétroleuses*, Paris, Gallimard, 1963, p.141.

<sup>2</sup> J. BARBEY D'AUREVILLY, *Les Bas-Bleus*, in *Les œuvres et les hommes*, Genève, Slatkine Reprints, 1968, t.V.

<sup>3</sup> M.DURIEZ, s.t. in «Le Siècle», le 4 sept.1863. D'autres appréciations de l'œuvre d'André Léo sont venues de J. Vallès, *Œuvres Complètes*, Paris, Les éditeurs français réunis, Thechel, in «L'Indépendance belge», le 20 août 1864, de Charles-Bernard Derosne, in «Le Constitutionnel», le 28 juillet 1863, d'Emile Deschanel, in « Journal des débats », le 20 janvier 1865, de Xavier Eyma, in «Le journal de Nice», le 26 janvier 1865. En outre Benoît Malon la considérait "un des plus grands écrivains de notre temps". (B. MALON, *La troisième défaite du prolétariat français*, Neuchâtel, G.Guillaume fils éd. 1871, p.273.)

<sup>4</sup> André Léo défendit Rossel de sa trahison présumée: "*Le citoyen Rossel gênait votre ambition mesquine; ses connaissances militaires, sa clairvoyance, son sang-froid vous faisaient ombrage, il fallait vous en débarrasser – et vous avez employé le moyen le plus odieux: celui de l'accuser de trahison...Vous ne l'avez pas compris, parce que vous n'êtes pas révolutionnaires, que vous n'êtes que de vulgaires ambitieux*". Les Rédacteurs de

contre Marx et le Conseil Général de l'Association Internationale des Travailleurs, qu'elle jugeait une institution autoritaire, hiérarchique et trop liée à la vieille organisation sociale.

Quand dans ses textes elle plaidait l'instruction des femmes ou leur droit à un salaire comparable à celui des hommes, quand elle condamnait les mariages "de convenance" ou les religions qui s'allient aux systèmes politiques autoritaires et centralisateurs, pour ne citer que quelques-uns des thèmes qui lui étaient chers, elle abordait des sujets brûlants, périlleux, qui gênaient l'opinion publique et l'ordre social.

Rejetée donc par la bourgeoisie, d'où elle était pourtant issue, contestée par d'importants secteurs du socialisme contemporain, elle s'est destinée à l'isolement et à l'oubli.

Sa condition de femme, en outre, ne l'a certes pas aidée à s'affirmer dans une société où les principes de l'infériorité de la femme étaient encore bien solides.

C'est certainement par la réédition de son œuvre, par la lecture directe de ses romans, de ses contes, de ses traités, de ses nombreux articles de presse qu'on parviendra enfin à saisir la portée de ses idées, ainsi que ses mérites littéraires, lui rendant enfin justice.

## LES PREMIÈRES ANNÉES EN POITOU

### LA FAMILLE BÉRA

Léodile Béra, voilà son vrai nom de naissance, naquit à Lusignan, un village du département de la Vienne, le 18 août 1824. Issue d'une famille honorable et considérée de la moyenne bourgeoisie, elle fut la cinquième de huit enfants, nés de trois mariages différents de son père.

Il est significatif de remarquer que la biographie d'André Léo a été étudiée avec très peu d'attention par les historiens du passé. Les erreurs sur son nom ainsi que sur son lieu ou sa date de naissance chez Larousse, Lorenz, Maitron, Noël ou dans *Visages du Poitou* en sont des exemples flagrants<sup>5</sup>. Nos sources sont directes: les registres de naissance de la Municipalité de Lusignan.

Son grand-père paternel, M. Joseph Charles Béra, eut sans doute une influence considérable sur son éducation. Avocat, il entra en politique lors des événements révolutionnaires de 1789 et fonda, avec d'autres francs-maçons, le club "Les amis de la Constitution" où il se fit connaître comme orateur. Il contestait la noblesse et le clergé de Poitiers, il défendait le droit à l'instruction de la classe moyenne, il appréciait les paysans et leur travail.<sup>6</sup>

---

la Sociale, *Les infâmes*, in "La Sociale", 16 mai 1871.

<sup>5</sup> P.LAROUSSE, *Dictionnaire Universel du XIXe siècle*, Paris, Administration du Grand dictionnaire Universel, 1867; O.LORENZ, *Catalogue général de la librairie française*, Paris, O.Lorenz éd., 1867-1888; J.MAITRON, *Dictionnaire biographique du mouvement ouvrier français*, Paris, les éditions ouvrières, 1964; B.NOEL, *Dictionnaire de la Commune*, Paris, Flammarion, 1978; J.CHAGNOLLEAU, G.DEZ, R.CROZET, J.LAVAUD, *Visages du Poitou*, collection "Les Horizons de France", Strasbourg, 1965.

<sup>6</sup> Pour ces informations et de plus complets détails sur la vie de Joseph Charles Béra et de la famille Béra, on renvoie à deux biographies d'André Léo: C. LATTA, *Léodile Champseix dite André Léo*, in *Histoire et Sociétés* n. 68 et R. PICARD, *Femmes célèbres du Poitou et des Charentes*, Amiens, Martelle ed., 1998.

Le père de Léodile, Louis Zéphirin Béra, fut d'abord officier de marine, puis homme de loi, lui aussi; notaire à Lusignan, puis juge de paix du canton de Champagné Saint-Hilaire, son travail était apprécié par tous ses administrés. Marié trois fois, Léodile naquit de son troisième mariage avec Thalie Belloteau.

La famille Béra s'installa bientôt à Champagné Saint Hilaire, à 25 Km. de Lusignan, dans une propriété privée, le domaine de la Carlière, qu'elle avait achetée comme bien national après la Révolution Française. André Léo y vécut jusqu'à l'âge de 27 ans: elle quitta Champagné en 1851, année de son mariage.

## LES ANNÉES DE FORMATION

Les années passées ici sont évidemment à considérer comme les années de sa formation: tout contribua -études, lectures des livres de la bibliothèque de famille, observation attentive du milieu rural environnant- à former sa personnalité et à préparer le terrain pour son engagement successif.

Même beaucoup plus tard on relèvera dans ses articles, mais surtout dans ses romans, des thèmes liés à sa jeunesse en Poitou.

Lorsqu'elle vivra à l'étranger, en Suisse ou en Italie, ou lors de ses expériences parisiennes, elle songera avec nostalgie et tendresse au terroir de son pays natal, aux manières de vie simples et authentiques des paysans, mais aussi à leur misère. Elle le fera avec affection et sens du réalisme.

*Sous un ciel pur s'étend une vaste plaine... Quoique parsemée de massifs et de bois, cette plaine couverte d'une haute chevelure de brandes et de bruyères, de loin semble inhabitée ; mais en la traversant on découvre ça et là, au détour d'un bouquet d'ormeaux, le toit d'une petite métairie avec son champs rougeâtre et son pré, dont le vert joyeux tranche sur le fond sombre de la lande... C'est dans une des parties les plus fertiles de la France, en Poitou, que s'étendent ainsi de vastes terrains incultes, pleins d'une beauté poétique toute particulière, mais attristants au point de vue du bien-être des populations.<sup>7</sup>*

Parfois la minutieuse description du souvenir deviendra un précieux témoignage des vieilles coutumes et traditions du Poitou.

*Les vieux costumes de cette partie du Poitou qui avoisine les Deux-Sèvres sont très pittoresques. Je dis les vieux, car peu de jeunes gens les portent encore aujourd'hui, sauf dans les localités tout à fait rurales. ...Aujourd'hui, dans les gros villages, comme dans les villes, la femme du peuple traîne dans la fange des rues, dans la poussière des champs et les sueurs du travail, une jupe longue, et même parfois des volants en loques, au lieu de la jupe courte de bure, qui donnait à la paysanne un air si propre et si lest, outre la commodité de ses mouvements. Autrefois, l'ancienne coiffe de "linon" blanc (comme disaient nos pères) encadrait à ravir un frais visage, qu'on est tout surpris de trouver moins frais et moins joli, dégagé de cet ornement. On trouve encore, dans les environs de Lusignan, les habitants des fermes et des hameaux coiffés d'un chapeau de feutre noir à larges ailes, vêtus de la blouse de cotonnade bleue, brodée autour du cou, des manches, et sur toutes les coutures, en chaînette de fil rouge et blanc, avec la cravate d'indienne, à couleurs vives; mais ils sont rares les vieux, s'il en est encore, qui gardent la culotte courte et les guêtres de drap – cette culotte courte dont on ne veut plus nulle part, sinon dans les cours, dernier asile de la friperie du siècle passé.<sup>8</sup>*

<sup>7</sup> ANDRE LEO, Le mariage scandaleux, Paris, Hachette éd., 1862, p.1.

<sup>8</sup> ANDRE LEO, L'enfant des Rudère, Paris, S.E. Monillot, s.d. , p. 208.

Mais c'est aussi en ces années qu'elle commença à prendre conscience et à réfléchir sur pas mal d'injustices ou préjugés : les paysans en général, mais les femmes plus que les hommes, recevaient un salaire dérisoire en échange d'un travail exténuant, et il n'était pas rare de les voir mourir d'inanition pendant les années de disette. Victimes d'une ignorance séculaire, ils acceptaient leur sort. Les femmes devaient en plus supporter les fatigues du ménage.

De son côté, la petite bourgeoisie rêvait d'un statut social plus haut et méprisait les valeurs saines et simples de la paysannerie.

Ces réflexions sur les souffrances du monde paysan et les fausses ambitions de la petite bourgeoisie devaient changer le cours de la vie de Léodile, qui embrassa la cause des opprimés. Sa liaison et son futur mariage avec le socialiste Grégoire Champseix représentèrent une étape significative de ce cheminement.

## UNE VIEILLE FILLE

Léodile se passionnait déjà pour l'écriture. Son premier roman, *Une vieille fille*, fut sans doute écrit dans sa terre d'origine, car sa première édition date de 1851.<sup>9</sup>

Le roman fut édité à Bruxelles, chez Alphonse-N. Lebègue imprimeur-éditeur. Aidé par sa femme, Marguerite Schubert, Alphonse Lebègue s'occupait entre 1842 et 1854 de la publication d'œuvres françaises qui, pour la plupart, venaient de paraître en feuilleton dans des revues ou des journaux français.<sup>10</sup>

À l'époque, la Belgique était le centre de la "contrefaçon" des œuvres françaises et l'éditeur pouvait publier sans le consentement de l'auteur. C'est pourquoi dans le frontispice du livre A. Lebègue inscrivit la formule "propriété de l'éditeur".<sup>11</sup> Cette édition belge de 1851 nous autorise donc à supposer que *Une vieille fille* parut en feuilleton la même année ou peu avant, dans une revue ou un journal français.

L'histoire se déroule en Suisse, près de Lausanne. On y conte l'histoire d'un jeune étudiant montagnard allemand, Albert, qui donne des cours particuliers à des habitants du village. Il loge chez Mlle Marie Dubois, femme sensible et généreuse, mais souvent triste, beaucoup plus âgée que lui. Elle s'était vue auparavant le jouet d'un homme qu'elle croyait amoureux d'elle. Déçue, elle avait décidé de mener une vie solitaire, se tenant à l'écart du monde.

Mais Albert se sent de plus en plus attiré vers Marie, avec qui il découvre avoir bien des affinités, malgré leur différence d'âge (elle a dix ans de plus que lui). Leur amitié se renforce et après plusieurs vicissitudes ils se marient et ont un enfant.

On peut déjà y admirer le plaisir à décrire les beaux paysages (le lac, les montagnes suisses, que Léodile connaissait évidemment déjà) et une extrême finesse dans l'analyse des caractères.

<sup>9</sup> ANDRE LEO, *Une vieille fille*, Bruxelles, Alphonse Lebègue éd., 1851. Un exemplaire de cette édition est conservé au « Gabinetto G.P. Vieusseux » à Florence.

<sup>10</sup> A. Lebègue travaillait sans arrêt et s'assura vite une très bonne réputation d'imprimeur-éditeur ; dans son catalogue on retrouve les noms de Dickens, George Sand, Théophile Gautier, Lamartine, Eugène Sue, Victor Hugo et notamment A. Dumas père.

<sup>11</sup> Ce ne fut que le 22 août 1852 qu'une convention franco-belge abolit la contrefaçon des livres français en Belgique. Cette convention fut mise en vigueur deux ans plus tard.

On y trouve en même temps déjà des contestations aux préjugés courants: l'auteur se déclare contre les unions calculées et superficielles, ou contre l'idée que la beauté soit la qualité la plus importante chez une femme. C'est le triomphe de l'amour qui, lui seul, donne le vrai bonheur.

## LA PREMIÈRE PÉRIODE SUISSE (1851-1860)

### LE MARIAGE

Léodile épousa un des principaux disciples de la doctrine du philosophe Pierre Leroux<sup>12</sup>, Pierre Grégoire Champseix, rédacteur de la *Revue Sociale*, de l'*Eclaireur du Centre* et du *Peuple*, des revues libérales.

Léodile était fille de la petite bourgeoisie, Grégoire, au contraire, était fils de paysans. Leur union contrevenait aux habitudes sociales de l'époque, selon lesquelles c'étaient les familles qui organisaient les mariages à l'intérieur de leur rang social, en considération de la dot ou des titres honorifiques.

Mais Léodile et Grégoire s'aimaient de conviction profonde, Grégoire demanda la main de Léodile à son père qui la lui accorda.

Après le coup d'état du 2 décembre 1851, Grégoire se réfugia en Suisse, à Lausanne, où Léodile le rejoignit.

Le mariage eut lieu dans l'église catholique d'Assens<sup>13</sup> le 20 décembre 1851, dès que les époux obtinrent les actes civils et religieux de procédure ainsi que la dispense de l'autorité ecclésiastique pour pouvoir célébrer le mariage pendant la période de l'aveugle.<sup>14</sup>

Grégoire était professeur au collège, poste qu'il avait obtenu par concours, Léodile se passionnait à écrire.

En Suisse André Léo écrivit son plus fameux roman, *Un mariage scandaleux*, et commença *Un divorce*, deux romans qui ne furent publiés que quelques années plus tard, en France. On en parlera plus loin.

### LA FORCE DE L'AMOUR

<sup>12</sup> Pierre Leroux (1797-1871) était un des principaux représentants du socialisme « utopiste ». Disciple de Saint Simon, il considérait l'égalité, l'association, la solidarité, la liberté, la démocratie les fondements de sa doctrine. Il essaya aussi d'orienter les écrivains vers une littérature populaire, capable de traduire sous forme artistique les instances sociales du peuple. V.Hugo et G.Sand en furent directement influencés. G. Sand, en particulier, fit de ses romans une interprétation passionnée de ses conceptions philosophiques.

<sup>13</sup> Pas loin de Lausanne (11 Km.), l'église d'Assens a servi simultanément, jusqu'en 1845, aux cultes catholique et luthérien, car la paroisse, composée de quatre villages, était de culte mixte. Une église catholique existait à Lausanne depuis 1835, mais au milieu du XIXe siècle les tensions religieuses étaient vives : en 1849 certains curés furent suspendus ou expulsés du pays.

<sup>14</sup> L'acte officiel est conservé dans le Registre des mariages de la paroisse catholique d'Assens (années 1821-1887), au numéro 98. On y fait mention explicite des permissions obtenues. Pour ce qui concerne l'autorisation au mariage cf. Registre Etat Civil. Mariages du 18 nov 1850 au 1<sup>er</sup> déc. 1853, commune de Lausanne, vol. 9 (318.36), p. 153.

L'union entre Léodile et Grégoire fut heureuse et devint pour l'écrivain un modèle édifiant à imiter.

Le mariage fut un thème privilégié des romans d'André Léo. L'amour, le partage des idées, le respect entre les époux représentaient pour elle la condition nécessaire pour garantir non seulement le bonheur des époux, mais aussi le renouvellement de la société et la moralisation des mœurs. D'après André Léo, la famille était en effet le moteur de la société: si, au sein de la famille on respecte la liberté et la dignité d'autrui, on deviendra de "vrais démocrates" dans la société.

André Léo croyait profondément à l'amour et en chantera toujours les vertus :

*Je crois de toutes les forces de mon âme à l'amour vrai, à la fois idéal et charnel, aspiration de tout l'être, où la femme n'est plus l'idole d'un jour, mais la compagne, l'amie, l'amante de toute la vie ; à l'amour qui élève, moralise, féconde, et dont la famille est le but et l'une des principales joies....cet amour est le seul qui réponde individuellement à tous nos besoins, socialement à la justice, de même que physiquement il est le seul conforme aux lois naturelles.<sup>15</sup>*

De leur union naquirent à Lausanne, le 8 juin 1853, deux jumeaux auxquels ils donnèrent les prénoms d'André et Léo, d'où évidemment le choix du pseudonyme de Léodile Béra. On peut supposer qu'ils ne furent pas baptisés, puisque dans le registre des naissances la case réservée au baptême est vide.<sup>16</sup>

Les Champspeix restèrent neuf ans à Lausanne, où ils habitèrent dans des quartiers populaires. En 1857 ils se rapprochèrent du lac, ils vécurent alors à Cour, un quartier encore très campagnard, puis de nouveau à Lausanne.<sup>17</sup> Vers le printemps 1860 ils déménagèrent à Genève où Grégoire devait prendre l'administration d'une feuille libérale, *L'Espérance*. Ils n'y restèrent que quelques mois : l'amnistie du 3 août 1860 accordée aux exilés politiques les ramena en France, où ils s'installèrent à Paris, dans le quartier des Batignolles.

## LA ROMANCIÈRE D' AVANT LA COMMUNE (1861-1870)

### LE SUCCÈS LITTÉRAIRE

Léodile, qui avait déjà écrit en Suisse *Un mariage scandaleux*, termina d'écrire, en octobre 1861, probablement à Fontmort<sup>18</sup>, dans les Cévennes, *Un divorce*.

Dans la capitale, elle fit de vains efforts pour trouver un éditeur ou obtenir la publicité d'un journal : sa situation de femme et de débutante lui empêchait l'accès aux quotidiens. Les éditeurs

<sup>15</sup> ANDRÉ LÉO, *Marianne*, Paris, Bureaux du Siècle, 1877, p.355.

<sup>16</sup> Registre des naissances de la Paroisse de Lausanne. Du 7 juin 1851 au 9 août 1854, vol.14 ( 318.19), p. 306. Il n'existe nulle trace du baptême catholique ni dans les registres de la paroisse d'Assens, ni dans ceux de la paroisse Notre-Dame de Lausanne.

<sup>17</sup> Registre des Recensements communaux, archives communales de Lausanne, (314.29) à (315.2). Dans les Permis de domicile de la commune de Lausanne les Champseix annoncent leur départ pour Genève vers le printemps 1860.

<sup>18</sup> Une indication précise à ce sujet nous est donnée à la fin du roman de l'édition de la Librairie Internationale Lacroix, Verboeckhoven et C.ie (1866).

lui reprochaient en outre d'écrire des romans à thèse, à but moralisateur, tandis que la tendance était pour l'édition de romans plutôt "superficiels", comme on lira dans *Les deux filles de M.Plichon* :

*Si votre ami veut faire de la philosophie, qu'il édite lui-même, il aura le plaisir de se lire imprimé. Mais s'il veut faire des romans et être lu par les autres, il faut qu'il s'occupe seulement de l'imagination de son lecteur...*<sup>19</sup>

Enfin, après beaucoup de refus, en 1862 *Le Siècle* accepta de publier *Un divorce*, sous la forme de roman-feuilleton. Par contre, *Un mariage scandaleux* ne trouva aucun éditeur, ni journal disposé à le publier; ce fut ainsi que Léo, qui sentait sa valeur, en risqua l'impression à ses frais la même année<sup>20</sup>.

Le roman recueillit aussitôt des critiques favorables, qui encouragèrent l'auteur après les déceptions provoquées par les nombreux refus.

L'horizon s'éclairait et les encouragements se multipliaient :

*Il y a des paysages splendides..., des descriptions charmantes : on voit le brouillard qui s'élève, les sillons qui fument, on sent la chaleur accablante de Midi, la douce brise du soir... Il y a des pages aussi belles que les plus belles de George Sand : même force, même ampleur et même simplicité ; moins d'idéalité, peut-être, mais un plan mieux conçu et une observation plus exacte.*<sup>21</sup>

*Un divorce* et *Un mariage scandaleux* reprenaient avec plus de force qu' *Une vieille fille*, le thème de l'amour et des mariages de convenance.

Dans *Un divorce*, en particulier, André Léo mit à nu les effets néfastes des unions qui se rompent du fait qu'elles ne s'appuient pas sur des bases solides et honnêtes; elle étudia avec lucidité les conséquences du divorce: elle montra la détresse de l'enfant que le père et la mère se disputent, la souffrance de la mère qui ne peut pas survivre à la mort de son fils. André Léo nous met sévèrement en garde contre une fausse conception de l'amour :

*De l'amour, que Dieu leur avait donné, les hommes ont fait la débauche. Eh bien ! que le malheur donc, le crime et la honte règnent dans le mariage, et bouleversent la société jusqu'à ce qu'enfin on s'épouvante, et qu'ils renoncent à faire de l'acte le plus solennel et le plus grave l'enjeu de leurs orgueils et de leurs cupidités.*<sup>22</sup>

Dans *Le mariage scandaleux* l'héroïne, Lucie, fille de la moyenne bourgeoisie poitevine, parvient à réaliser son projet d'amour, à épouser Michel, un jeune paysan désireux de s'instruire. Il étudie avec détermination la botanique, l'agriculture, mais aussi la géographie et un peu d'histoire, devenant ainsi un "habile agriculteur".

Par leur mariage Lucie et Michel défient les habitudes sociales et les préjugés du village. Provenant de classes sociales différentes les deux jeunes n'avaient pas le droit de s'aimer et de

<sup>19</sup> ANDRE LEO, *Les deux filles de M. Plichon*, Paris, A.Faure, 1865, p.230.

<sup>20</sup> Les notices biographiques de cette période sont tirées de P.LAROUSSE, *Dictionnaire Universel du XIXe siècle*, op.cit., p.905.

<sup>21</sup> C.B.DEROSNE, [*Eloge à André Léo*], in « Le Constitutionnel », 28 juill. 1863. Le même article est reproduit à la fin de *Une vieille fille*, Paris, librairie A.Faure, 1864, p. 211.

<sup>22</sup> ANDRE LEO, *Un divorce*, Paris, Librairie Internationale, 1866 , p.475.

s'unir en mariage, mais le succès de leur union est la révélation de la vacuité des règles en usage, fixées par la tradition.

Ce roman est un tableau de la société : au travers des événements du récit André Léo esquissa le portrait des bourgeois et des paysans. En particulier elle dénonça les préjugés de la bourgeoisie, préoccupée uniquement des apparences, et exprima des appréciations favorables à l'égard des paysans: Michel est juste et sincère; il s'exprime de façon simple, mais possède une morale solide.

Par ses descriptions minutieuses et colorées des paysages et des traditions locales ce roman est aussi révélateur de l'attachement profond de Lédile à sa terre d'origine.

Ces premiers succès littéraires encouragèrent André Léo à continuer d'écrire.

Le Grand Larousse Encyclopédique du XIXe siècle note que *l'heureuse mère pouvait à bon droit se montrer fière de tirer de son propre fonds et de son intelligence les ressources nécessaires pour subvenir aux frais de l'éducation de ses enfants*, à laquelle elle tenait particulièrement. Mais ce succès fut en même temps la cause de la rupture douloureuse des relations avec la famille Béra, qui n'accepta pas l'engagement " subversif " de Lédile.<sup>23</sup>

*Une femme de cœur, Mme Elisa Lemonnier, fondatrice d'une école professionnelle pour jeunes filles et toujours prompte à patronner toute œuvre morale, l'aida de son influence, et, secondée d'ailleurs par le succès de **Un mariage scandaleux**, procura à Mme Champseix un éditeur en titre et de nouvelles, sincères amitiés.*<sup>24</sup>

Mais cette période de sérénité fut vite obscurcie par un terrible événement : Grégoire Champseix, dont la santé était très affaiblie à cause des dures épreuves de l'exil, tomba malade et mourut le 4 décembre 1863.

*Le parti démocrate perdit en lui un homme juste et de cœur, qui n'avait jamais cessé de rester fidèle à ses idées.*<sup>25</sup>

Depuis ce moment, André Léo partagea son temps entre une intense activité littéraire et de journaliste, un passionnant engagement politique et ses enfants, qu'elle adorait.

Des romans, des contes, deux traités, un essai, plusieurs articles se succédèrent désormais à rythme régulier et pressant.

En 1865 André Léo publia chez Faure éditeur *Les deux filles de Monsieur Plichon*, un roman épistolaire(soixante-deux lettres) dont l'action se déroule de 1846 à 1852. Deux jeunes amis bourgeois, très différents l'un de l'autre, confrontent leurs expériences de vie et abordent plusieurs thèmes chers à l'auteur : l'amour dans le mariage, le rôle des préjugés, mais déjà aussi les vanités, les intrigues et le tumulte de la vie parisienne, opposés à la simplicité et au calme de la vie champêtre. Si dans *Un mariage scandaleux* le héros était représenté par Michel, le paysan avisé qui désirait s'instruire pour sortir de son rang, dans *Les deux filles de Monsieur Plichon*, le héros est William, un jeune bourgeois qui achète cent hectares de bruyères incultes et va les transformer en une propriété fertile, grâce encore une fois à l'étude de l'agriculture, à la recherche agronomique, à la confrontation d'idées avec d'autres propriétaires fermiers, français, allemands et même anglais. Avec sa femme, il songe aussi à pourvoir à l'éducation des enfants du village, par la

<sup>23</sup> D'après les informations fournies par M.Gagnaire, de Champagné Saint-Hilaire.

<sup>24</sup> P. LAROUSSE, *Dictionnaire Universel du XIXe siècle*, op.cit., p.905.

<sup>25</sup> Id.



réalisation d'une école buissonnière où les enfants apprendraient la lecture, l'écriture, mais aussi la science *au point presque exclusif de l'application, et qui sache dévoiler aux enfants les secrets de la nature, sans les dépouiller de leur poésie*<sup>26</sup>

## LA NÉCESSITÉ DE L'INSTRUCTION

Le thème de l'éducation devenait central dans *Jacques Galéron* et dans *Observations d'une mère de famille à M.Duruy*, parus la même année.

A l'époque l'instruction primaire était réglementée par la loi Falloux (1850), qui favorisait l'enseignement confessionnel et déterminait le rôle de l'instituteur : *Le principal devoir de l'instituteur est de donner aux enfants une éducation religieuse et de graver profondément dans leurs âmes le sentiment de leurs devoirs envers Dieu, envers leurs parents, envers les autres hommes et envers eux-mêmes.*<sup>27</sup>

Même si la loi ne le prévoyait pas, dans la réalité les instituteurs étaient soumis à l'autorité du curé et du maire. Beaucoup de curés *usèrent de leurs droits avec intransigeance et tinrent à faire sentir leur pouvoir*<sup>28</sup> de sorte que certains instituteurs, par peur d'être démis ou mutés, subissaient passivement ces ingérences.

Jacques Galéron, le protagoniste du roman homonyme, est au contraire un instituteur qui paie les conséquences de son indépendance. Il est démis de ses fonctions pour avoir dénoncé la toute-puissance de l'Eglise dans l'école.

*Faut-il donc, pour être instituteur, cesser d'être homme ? et déposer aux mains d'un prêtre, que l'esprit de sa caste fait votre ennemi, sa conscience, sa dignité, son intelligence, ses affections, jusqu'à l'honneur de sa femme ?*<sup>29</sup>

Le livre montre ses difficultés et la solitude à laquelle il est condamné, méprisé des uns, jaloux des autres : *la bourgeoisie le dédaigne, les paysans le jalouent, parce que, né parmi eux, il gagne son pain sans sueurs et fatigue de corps.*<sup>30</sup>

En cette période le ministre de l'Instruction publique Duruy<sup>31</sup> avait apporté d'importantes réformes au système éducatif : instruction gratuite et obligatoire, organisation de l'enseignement pour les jeunes filles - ce qui indigna le clergé-, mais le système éducatif conservait son aspect confessionnel. André Léo s'adressa à lui directement dans un appel, *Observations d'une mère de famille à Monsieur Duruy*. Quel est le but de l'instruction ? lui demanda-t-elle. Est-ce encore la religion et les dogmes ? Au lieu de faire réfléchir l'enfant, on l'oblige à croire dans les dogmes, des vérités qu'on ne peut pas démontrer. Or, ce qu'il faut lui apprendre, c'est la réalité qui nous entoure, c'est la nature, ce sont les progrès de la science, c'est l'histoire des civilisations, c'est l'amour pour l'humanité, c'est enfin la " morale humaine ", basée sur la foi dans le progrès et sur le respect de toute personne.

<sup>26</sup> ANDRE LEO, *Les deux filles de Monsieur Plichon*, op.cit., p.345.

<sup>27</sup> A.PROST, *L'enseignement en France 1800-1967*, Paris, Colin, 1968, p.178.

<sup>28</sup> Id.

<sup>29</sup> ANDRE LEO, *Jacques Galéron*, Paris, A.Faure librairie-éditeur, 1865, p.152.

<sup>30</sup> Id.

<sup>31</sup> Duruy a été ministre de l'Instruction publique de 1863 à 1869.

Si l'enfant a besoin de l'imaginaire pour s'intéresser, donnons-le-lui, mais vrai : *dans l'histoire sainte de la nature, le merveilleux foisonne.*<sup>32</sup>

André Léo croyait que si on utilisait une méthodologie s'appuyant sur l'observation et la pratique<sup>33</sup>, si on présentait à l'enfant des programmes captivants et adaptés à lui, faciles à élaborer et à comprendre, on épanouirait son esprit et on l'habituerait au raisonnement.

La psychologie de l'enfant acquérait ainsi chez André Léo un rôle fondamental dans la définition des objectifs éducatifs, et s'opposait aux méthodes en usage, qui s'appuyaient essentiellement sur la mortification de l'élève : *les coups pleuvaient, et la férule, lanière de cuir plate, était l'attribut principal du maître qui ne pouvait compter que sur la peur pour imposer un début de sagesse.*<sup>34</sup>

Cette optique révèle aujourd'hui toute son actualité : depuis quelques décennies seulement la pédagogie s'oriente en cette direction et valorise les besoins de l'élève, lui faisant assumer une position centrale dans l'activité didactique.

L'attention toute particulière qu'André Léo apportait à la définition d'une pédagogie active, apte à captiver l'intérêt et à enseigner des choses utiles, témoigne de sa volonté d'attirer les masses, les paysans surtout, vers l'école, pour en faire des paysans avisés et de bons citoyens. Vers la moitié du XIXe siècle l'ignorance était très répandue en France et aggravée par la haine des paysans pour l'instruction, qu'ils considéraient un luxe inutile. Parler d'école assumait alors une valeur idéologique et traduisait l'aspiration à une société démocratique, républicaine et laïque. Ce n'était que par l'instruction, en effet, que le peuple aurait pu réaliser son émancipation et libération sociale : *l'instruction du peuple, tout est là désormais, et tout est vain sans cela*<sup>35</sup>

## UN ROMAN FÉMINISTE : ALINE-ALI

Après *L'idéal au village* (1867), dans *Aline-Ali* (1869) André Léo aborda le thème de la prétendue infériorité de la femme. En ces années la discussion sur le travail et l'émancipation des femmes était très animée (cf. plus loin le chapitre "La défense des droits de la femme"). André Léo avait déjà publié un traité sur la condition de la femme, *La femme et les mœurs. Liberté ou monarchie*, mais souhaitait aborder le thème pour le grand public. Elle le fit en écrivant un roman tout à fait original, qui a pour thème l'aliénation de la femme dans le mariage.

Suzanne se sent la victime de la tyrannie de son mari ; elle en souffre tellement qu'elle se voue au suicide. Mise en garde par sa sœur, Aline décide alors de se déguiser en garçon pour étudier de près la vraie nature des hommes:

*[Sous] cet habit... j'ai pu vérifier la justice des accusations de ma sœur, et joindre aux leçons de sa cruelle expérience l'amertume de mes dégoûts.*<sup>36</sup>

Aline peut, en particulier, connaître en frère et en ami celui qu'elle voudrait épouser.

<sup>32</sup> ANDRE LEO, *Observations d'une mère de famille à Monsieur Duruy*, Paris, A.Faure éd., 1865, p.44.

<sup>33</sup> La nouvelle pédagogie des Paul Lapie, Gréard et Buisson privilégiait depuis le second Empire la méthode de l'observation, de la pratique et s'opposait à l'exercice de la mémoire et de l'étude abstraite. Ces méthodes étaient défendues et propagées par une minorité de partisans, qui étaient souvent repoussés hors de l'école publique et persécutés. (A.PROST, *L'enseignement en France*, op.cit., p.279).

<sup>34</sup> A. PROST, Ibid., p115.

<sup>35</sup> ANDRE LEO, *Aline-Ali*, Paris, Librairie Internationale, A.Lacroix Verboeck-hoven& C. ed.,p.368.

<sup>36</sup> ANDRE LEO, *Aline-Ali*, Ibid., p.264.

Le stratagème du déguisement a aussi permis à André Léo de démontrer que certains préjugés à l'égard des femmes sont injustifiés et en donne un exemple flagrant: le même ouvrage qu'une femme s'était vu refuser par un éditeur a été successivement accepté par le même éditeur, du fait qu'il était présenté par un homme.

Par la suite des contes furent publiés : *Double histoire, histoire d'un fait divers* (1867), *Attendre-Espérer* et *Les désirs de Marinette* (1868).

*Attendre-Espérer* est le récit d'une histoire intime, d'un amour difficile à réaliser. Mais le thème central y est encore l'instruction avec l'ouverture d'une école pour adultes, au programme large et capable d'intéresser les participants. Les descriptions des paysages abondent, à confirmation d'une sensibilité particulière de l'écrivain vis-à-vis de la nature. C'est une nature extrêmement vivante, qu'il faut savoir observer, souvent en harmonie avec les sentiments, l'âme des personnages ou même capable de donner au protagoniste la force de surmonter les obstacles.

*Seuls, les promeneurs sans façon qui se reposent volontiers sur le sein de la mère commune savent quelle activité prodigieuse, quel tumulte étourdissant contient ce que les superficiels appellent silence des champs, calme de la nature. Point de Londres, point de Paris, dont l'élaboration soit plus immense, plus emportée, plus complexe que celle de ce laboratoire des forces secrètes où de la fleur à la semence, des sucs aux racines, de la lumière aux tissus, de la cellule au type, ... tout se meut sans trêve.*<sup>37</sup>

Mais on découvre aussi, comme chez les romantiques, l'aspect consolateur de la nature :

*...Bien des craintes l'agitaient ; mais le ciel était si splendide, tout ce qui l'entourait était si fécond, si pur, si puissant, et respirait tant de vie, que l'air chaud et embaumé, tout en remplissant sa poitrine, lui portait en même temps l'espérance au cœur.*<sup>38</sup>

Dans *Les désirs de Marinette* André Léo aborda au contraire le thème de la puissance de l'argent au travers des vicissitudes de la protagoniste. La morale est sévère : Marinette se retrouve seule et malheureuse pour avoir recherché le bonheur dans une vie riche et mondaine, pour avoir négligé sa famille et en particulier ses trois enfants. Ils se retrouveront toutefois ensemble pour recommencer une nouvelle vie quand Marinette renoncera définitivement à ses projets.

En 1868 André Léo écrivit à Paris, en hommage à son mari Grégoire Champseix, corrézien de Treignac, trois contes, *Le vieux David, Le tisserand, le tailleur et le berger et Le Drach*, qu'elle regroupa sous le nom de *Légendes corréziennes*. Ce sont des histoires du pays devenues ensuite des légendes ; elle les publia deux ans plus tard, en 1870.

## UN TABLEAU DE LA SOCIÉTÉ

Les romans d'André Léo sont un vaste tableau de la société de la deuxième moitié du XIXe siècle. On y découvre la condition de vie de la femme, qu'elle soit paysanne ou bourgeoise, sa soumission d'abord au père et puis au mari, la tradition des mariages de convenance. On y apprécie les simples habitudes paysannes, opposées aux tensions de la ville ; on connaît le rôle de la bourgeoisie et le pouvoir de l'argent; on réfléchit sur l'importance de l'éducation.

Ce sont des romans à thèse, qui devaient éduquer à la vertu, à la moralisation des mœurs. Pour assurer leur fonction didactique, le style y était volontairement simple, parfois déclamatoire et

<sup>37</sup> ANDRÉ LÉO, *Attendre- Espérer. Les désirs de Marinette*, Paris, L.Hachette, 1868, p.11-12.

<sup>38</sup> Ibid.

sentencieux ; les histoires racontées, qui devaient conquérir l'esprit du lecteur, proposaient des situations compliquées à dénouement heureux. Mais cette écriture étroitement liée à des buts moraux se libérait souvent pour dévoiler une âme sensible et un lyrisme convaincant, propres à un véritable artiste.

## L'ACTIVITÉ DE JOURNALISTE (1867-1870 )

### La Coopération ; L'Égalité ; L'Agriculteur

Ce fut à partir de 1867 qu'elle entreprit son intense carrière de journaliste<sup>39</sup>. Elle écrivit pour *La Coopération* <sup>40</sup> plusieurs articles de grand intérêt ayant pour thème des questions sociales.

Elle y fit des reportages très détaillés sur la différence de conditions de travail entre la ville et la campagne, sur les fortes disparités de salaire entre les hommes et les femmes, qui touchaient la moitié du salaire de l'homme et étudia les conséquences du travail fait dans les couvents par les religieuses, travail qui avait *pour résultat inévitable d'abaisser les prix de la main d'œuvre* .

*...le prix de la journée de travail dans les campagnes est partout à peu près le même : pour les hommes un franc, avec la nourriture; ou deux francs sans être nourris... Pour les femmes le prix varie de 40 à 50 centimes, avec la nourriture, et s'élève à 75 centimes quand elles ne la reçoivent pas...*

*Dans les villes, le prix de la main d'œuvre varie suivant l'industrie. Mais pour les ouvrières la journée est la même que celle des pauvres femmes des campagnes, 40 et 50 centimes. Cela est dû au travail des couvents, qui jettent à prix réduit sur le marché d'énormes quantités de linge confectionné.*<sup>41</sup>

Elle sollicita la constitution et la diffusion d'associations ouvrières, ayant non seulement un but pratique - de pouvoir réaliser de meilleures conditions de travail-, mais aussi et surtout un but formatif, d'élever le niveau moral des associés.

*Ce n'est pas un simple rouage à forger, c'est un nouvel ordre de rapports à établir entre les hommes. Elle [l'association] n'a pas seulement pour but le bien-être : elle oblige à être juste ; elle élève nécessairement le niveau moral.* <sup>42</sup>

....C'était l'esprit autoritaire des membres qui condamnait souvent l'association à l'échec. Il était donc nécessaire de savoir devenir de vrais démocrates, en renonçant aux égoïsmes.

*Il faut bien l'avouer, la démocratie dont on parle tant, n'a tant de peine à passer dans les faits parce qu'elle n'est guère dans les individus. Pour créer, il faut être, et l'on ne réalise que ce qu'on a en soi. L'esprit despotique se remarque souvent chez ceux qui réclament la liberté : c'est que l'amour propre révolté suffit pour faire haïr la tyrannie ; tandis que pour être équitable envers tous il faut l'esprit de justice et l'immolation de l'égoïsme...* <sup>43</sup>

<sup>39</sup> On peut lire aujourd'hui un choix de ses articles parmi les plus significatifs dans un dossier préparé par l'Association André Léo: André Léo, une journaliste de la Commune, 16140 Aigre, éd. du Lérot rêveur, n.44, 1987.

<sup>40</sup> **La Coopération**, Paris, 9 septembre 1866- 14 juin 1868. Imprimé à Bruxelles. Journal du progrès social, qui paraissait tous les dimanches de tous les quinze jours.

<sup>41</sup> ANDRÉ LÉO, Lettre au Rédacteur, in « La Coopération », le 10 février 1867, n.12.

<sup>42</sup> ANDRÉ LÉO, Les Associations à Nantes, in « La Coopération », le 5 mai 1867, n.18.

<sup>43</sup> id.

André Léo sollicita la réalisation de fêtes coopératives, vues comme des moments joyeux d’instruction et d’éducation pour le peuple, qui trouverait trop fatigante la participation à des cours du soir.

*L’avenir de l’éducation est tout entier dans la possibilité de rendre la morale attrayante et de la faire pénétrer dans la vie comme le parfum dans la fleur....Le peuple a besoin d’expansion, de gaieté, de mouvement, de spectacle, de quelque chose enfin qui satisfasse en lui la recherche instinctive du beau...Il a besoin de fêtes.<sup>44</sup>*

Elle blâma la misère, *un fléau matériel, moralement...pas moins redoutable<sup>45</sup>*, l’ivrognerie, *seul plaisir du pauvre,[qui]dégrade l’ouvrier, ruine les familles, abaisse le niveau moral<sup>46</sup>*.

Elle discuta sur le principe et la valeur de la liberté, le bien suprême de l’homme. Liberté d’agir pour réagir et combattre contre la « fatalité » et les habitudes qui trop souvent règlent notre vie, dans le but de *transformer les rapports humains en y faisant pénétrer la fraternité et la justice.<sup>47</sup>*

Cette idée de liberté « active » voulait s’opposer aux doctrines courantes des économistes comme Dunoyer, Léon Ramber et Renan, qui considéraient l’inégalité nécessaire et inéluctable. André Léo reprendra cette idée dans son roman *La grande illusion des petits bourgeois*, où on lit :

*Lisez les économistes, Monsieur Roger ; ils vous diront que la misère est un mal nécessaire, que dans la meilleure organisation sociale, la misère et l’inégalité sont choses inévitables.<sup>48</sup>*

En février 1869, André Léo accepta de collaborer à **L’Egalité**<sup>49</sup>, hebdomadaire dont les principaux rédacteurs étaient Bakounine, Perron, J. Guillaume et Schwitzguébel. Ils la saluèrent avec admiration :

*Nous enregistrons une nouvelle qui fera, nous n’en pouvons douter, le plus grand plaisir à nos lecteurs. Un des premiers écrivains socialistes de France, Madame André Léo, a bien voulu nous donner l’assurance qu’elle consentait à prendre place parmi les collaborateurs de L’Egalité.<sup>50</sup>*

C’était bien l’occasion, pour notre écrivain, de préciser ses idées sur la valeur de l’égalité, mais surtout, croyait-elle, sur les moyens à adopter pour sa complète affirmation.

Or, dans sa lettre de présentation, André Léo voulut montrer que ses propres intentions différaient de celles que professaient ses amis rédacteurs : s’ils étaient d’accord sur le but, la liberté pour tous, ils ne l’étaient pas toujours sur les moyens : *Je suis d’accord avec vous sur le but ; nous différons quelquefois sur les moyens.<sup>51</sup>*

<sup>44</sup> ANDRE LEO, *Les fêtes coopératives*, in « La Coopération », le 24 mars 1867, n.15.

<sup>45</sup> ANDRE LEO, *Lettre au Rédacteur*, in loc. cit.

<sup>46</sup> Id.

<sup>47</sup> Id. et ANDRE LEO, *L’économiste et la ménagère*, in « La Coopération », le 25 août 1867, n.26.

<sup>48</sup> ANDRE LEO, *La grande illusion des petits bourgeois*, Paris, bureaux du Siècle, 1876, p.253.

<sup>49</sup> Hebdomadaire fondé à Genève en décembre 1868, **L’Egalité** était l’organe de la Fédération des sections romandes de l’Internationale. Bakounine, Perron, J.Guillaume et Schwitzguébel en furent les principaux rédacteurs jusqu’au 3 janvier 1870.

<sup>50</sup> in *L’Egalité*, 27 février 1869, n.6.

<sup>51</sup> ANDRE LEO, s.t. in “L’Egalité”, 13 mars 1869, n.8.

Réaliste, André Léo affirmait que *avant d'agir, il faut connaître le terrain sur lequel on doit marcher*<sup>52</sup>, on ne pouvait pas oublier que l'homme *veut en raison de ce qu'il est, de sa situation, de ses lumières*<sup>53</sup> : des siècles d'ignorance et d'obscurantisme empêchaient au peuple une vision claire et correcte de la réalité où il vivait. Il ne s'agissait pas alors de le blâmer ou de l'attaquer, mais plutôt de se faire comprendre. *Il s'agit à mes yeux, vous le voyez, de s'entendre bien plus que de se haïr, de s'éclairer bien plus que de se vaincre.*<sup>54</sup>

En désaccord avec les représentants de l'anarchie contemporaine, André Léo se démontrait tolérante à l'égard des travailleurs petits bourgeois ou paysans qui ne luttait pas encore pour le socialisme. *Ce sont des attardés; je vous l'accorde; eh bien? Mais ils sont en route; mais ils suivent le chemin que vous avez déjà parcouru...*<sup>55</sup> Et fidèle aux valeurs de la justice, de la tolérance et de la démocratie elle ajoutait : *Allons-nous aussi excommunier?... Nous croyons à l'égalité. Soyons conformes à notre foi en respectant la dignité d'autrui comme la nôtre...*<sup>56</sup>

Le refus de tout sectarisme, sa nette opposition à l'idée de vouloir diviser le mouvement des travailleurs étaient sans doute des signes de sa clairvoyance politique : l'unité seule, pensait-elle, aurait pu garantir une plus grande force contractuelle et faire gagner la bataille du socialisme.

Cette prise de position ne pouvait pas rester sans réponse. Le même jour Perron réprouva et désavoua au nom du comité de rédaction leur nouvelle collaboratrice<sup>57</sup> et quelques jours plus tard ce fut Bakounine même qui accusa André Léo et ses amis de *socialisme bourgeois*.<sup>58</sup>

Benoît Malon<sup>59</sup>, qui s'était lié à André Léo, l'année précédente, d'une tendre amitié, se solidarisa avec elle et parla du *triste étonnement que m'a causé la lecture de ces lignes certainement dictées par Bakounine*. A. Dalotel signale même une certaine duplicité de Malon, qui *à cette époque, fait bel et bien partie de l'organisation secrète de Bakounine sans en avoir dit un traître mot à André Léo.*<sup>60</sup>

Comme épilogue à cet "incident", L'Egalité du 10 avril publia ce simple avis : *Nous avons le regret d'annoncer que Mme André Léo ne continuera pas de collaborer à la rédaction de L'Egalité.*

Mais André Léo resta fidèle à son idée et, avec ses amis P. Lacombe, J. Toussaint, E. Reclus, mit en œuvre un programme d'« éclairage » des masses populaires et en particulier des paysans, qui

---

<sup>52</sup> Id.

<sup>53</sup> Id.

<sup>54</sup> Id.

<sup>55</sup> Id.

<sup>56</sup> Id.

<sup>57</sup> "Tout compromis, toute concession aurait pour effet de reculer l'émancipation complète du travail". [C.PERRON], [Critique à André Léo], in « L'Egalité » 13 mars 1869.

<sup>58</sup> [M.BAKOUNINE], [Critique à André Léo], in « L'Egalité », 27 mars 1869, n.10.

<sup>59</sup> B.Malon (1841-1893), éminente figure du socialisme du XIXe siècle. Voir plus loin : La rencontre avec B.Malon.

<sup>60</sup> A.DALOTEL, Benoît Malon, troisième fils d'André Léo ?, in « Du Forez à La revue Socialiste : Benoît Malon (1841-1893) », Publications de l'Université de Saint-Etienne, effet de reculer l'émancipation complète du travail". [C.PERRON], [Critique à André Léo], in « L'Egalité » 13 mars 1869.

<sup>?</sup> [M.BAKOUNINE], [Critique à André Léo], in « L'Egalité », 27 mars 1869, n.10.

<sup>?</sup> B.Malon (1841-1893), éminente figure du socialisme du XIXe siècle. Voir plus loin : La rencontre avec B.Malon. 2000, p.77.

étaient les plus ignorants et les plus nombreux. Dans leur *Appel aux démocrates*, rédigé pour la présentation de *L'Agriculteur*, ils justifiaient leur ligne politique :

*...au sortir d'un long abaissement, le peuple, ignorant et crédule, pauvre et dépendant, privé de tout moyen de juger les faits et les hommes, ne pouvait qu'abdiquer, en abaissant avec lui sous le même joug, par la force du nombre, la partie éclairée de la nation.*

*A partir de l'établissement du suffrage universel, la tâche de la démocratie était évidente : éclairer le peuple, et particulièrement celui des campagnes, plus ignorant et plus nombreux.*<sup>61</sup>

Le comité de rédaction décida la structure et les contenus du journal : écrit d'un langage simple et attrayant, il aurait dû intéresser les paysans par des articles concernant le travail des champs. Le projet de l'hebdomadaire avait en outre un ambitieux but didactique, avec la publication d'articles d'histoire, de sciences, de politique et d'actualité. Mais *L'Agriculteur*, fort souhaité, ne put voir le jour. En plein régime impérial, trop de difficultés empêchaient l'organisation et la réalisation de la propagande démocratique.

## LA RENCONTRE AVEC BENOIT MALON

André Léo connut Benoît Malon en 1868. En cette année Léodile était écrivain et journaliste déjà bien affirmée, lui, il était au début de sa carrière politique. Une intense correspondance intime, que A.Dalotel nous fait connaître, montre un Malon *élève attentif et insatiable de savoir*<sup>62</sup>

Bien des éléments les rapprochaient: la solitude, la souffrance, la morale, la poésie champêtre<sup>63</sup>. Malon se désespérait d' *être indigne* de l'affection que Léodile lui portait et lui déclarait son dévouement : *Vous êtes depuis six ans l'idéal de ma vie, l'âme de mon âme.*<sup>64</sup>

Ils tombaient souvent d'accord sur les questions de principe : ils partageaient les mêmes opinions sur la condition de la femme, sur la question Paris-province, sur la liberté de presse, sur la nécessité de l'éducation, sur le principe de l'égalité,...Ils vécurent toutefois les expériences politiques qui suivirent de façon tout à fait autonome.<sup>65</sup>

## LA DÉFENSE DES DROITS DE LA FEMME

Pendant les dernières années de l'empire, en 1868, une certaine liberté d'action fut introduite en France .

Désormais les réunions publiques n'étaient plus si sévèrement interdites et André Léo y participa activement. Les conférences de Vaux-Hall et puis de la Redoute s'adressaient à un public ouvrier et avaient pour thèmes le travail des femmes et leur émancipation. André Léo, Maria Deraismes, Mlle Breuil et Paule Minck abordèrent courageusement des sujets considérés tabous par la grande

<sup>61</sup> P.LACOMBE, J.TOUSSAINT, E.RECLUS, A.LEO, A tous les démocrates , circulaire rédigée pour « L'Agriculteur », journal du dimanche, Paris, impr. de J. Voisvenel, 14, rue Chauchat, 1870, p.1.

<sup>62</sup> A.DALOTEL, Benoît Malon, troisième fils d'André Léo ?, in op. cit., p.73.

<sup>63</sup> Ibid., p.74.

<sup>64</sup> Ibid.,p.81.

<sup>65</sup> Pour la biographie de B.Malon et ses rapports avec André Léo on renvoie aussi à C.LATTA, Léodile Champseix dite André Léo, in loc. cit.

majorité du public. Elles discutèrent de la condition de la femme et de la nécessité qu'elle travaille pour obtenir l'égalité sociale. Elles envisagèrent la création de *coopératives spécifiques au travail féminin*<sup>66</sup> et réclamèrent la nécessité de l'éducation pour les jeunes filles.

Une grande partie du public restait froid, constatait Gustave Lefrançais, car les ouvriers français étaient influencés par les idées proudhoniennes<sup>67</sup> à l'égard de la femme, notamment antiféministes. Un deuxième groupe, formé notamment par les organisateurs et les proudhoniens de gauche, exprima au contraire une opinion favorable au travail des femmes. Ces discussions se terminèrent par un vote de principe, qui reconnaissait l'égalité des droits aux femmes.<sup>68</sup>

Dans la même année, sous l'impulsion de ces débats, des réunions furent organisées chez André Léo; elles aboutirent en janvier 1869 à la constitution de la **Société de revendication des droits de la femme**. Parmi les autres s'y retrouvèrent Louise Michel, Maria Deraismes, Mme Jules Simon, Elie Reclus et Marthe Noémie Reclus.

Dans un article intitulé *La Ligue des femmes en France*, André Léo fit connaître les buts principaux de cette Société : *informer et éduquer l'opinion publique pour préparer les générations futures à une société toujours plus juste*.<sup>69</sup>

Pour répondre à cette exigence, la Société envisagea concrètement la réalisation d'une école pour jeunes filles. En conformité avec les principes éducatifs chers à André Léo, dans cette école l'enseignement devait se fonder sur une méthodologie active pour viser à la formation de jeunes démocrates.

La préoccupation des militantes de la Société vis-à-vis de la défense des droits de la femme s'était également concrétisée dans la rédaction d'un manifeste demandant la réforme du code civil, qui méconnaissait les droits des femmes.<sup>70</sup>

André Léo collabora en même temps au journal *Le Droit des Femmes*, fondé par Léon Richer.

Ce bimensuel menait *toute une campagne d'information sur le travail des femmes, la condition des ouvrières, l'instruction, le mariage, la prostitution et [présentait] de façon accessible l'actualité politique*.<sup>71</sup>

La collaboration d'André Léo à ce journal ne dura que quelques mois, mais elle y publia un important traité sur la condition de la femme : *La femme et les mœurs. Liberté ou monarchie*.

<sup>66</sup> Cité d'après A.DALOTEL, A.FAURE, J.C.FREIERMUTH, Aux origines de la Commune. Le mouvement des réunions publiques à Paris, 1868-1870, Paris, Maspéro, 1980, p.170.

<sup>67</sup> L'influence de Proudhon sur les ouvriers français était grande. La section française de l'Association Internationale des Travailleurs (A.I.T.), organisée par les proudhoniens Tolain, Fribourg, C.Limousin, s'était exprimée contre la participation des femmes à la production et donc au travail.

<sup>68</sup> D'après E.THOMAS, Les pétroleuses, op.cit., pp. 40-41.

<sup>69</sup> Cité d'après ALESSANDRA ANTEGHINI, Parità Pace Libertà. Marie Goegg e André Léo nell'Associazione Femminile del secondo Ottocento, Genova, Name ed., 1998, p.65. L'article en question, note A. Anteghini, a été publié dans deux revues différentes : « Les Etats-Unis d'Europe », n.5, 2<sup>e</sup> année, 31 janv. 1869, p.18 et « Le Journal des Femmes », n.2, 20 mars 1869, p.2. Le livre de A.Anteghini prend en examen les associations des femmes qui, en France et en Suisse, se sont battues dans la deuxième moitié du XIX<sup>e</sup> siècle pour le travail coopératif, la paix, l'éducation, les droits civils et politiques.

<sup>70</sup> D'après A.ANTEGHINI : André Léo, Noémie Reclus, Mme Verdure, Nelly Lieutier, la femme de Richer, Revendications des droits civils, in « Le Droit des Femmes », 18 avril 1869.

<sup>71</sup> Cité d'après INGE TRYML, Une grande figure méconnue- André Léo- sous l'Empire et la Commune, in La Commune, janv.1982, n.16, p.21.



Dans cet ouvrage elle voulut faire le point historique de la condition de la femme et riposter à ces penseurs prétendus “ démocrates ”, comme Proudhon ou Michelet, qui avaient insulté la femme et prétendaient justifier son infériorité. Proudhon, en particulier, dans son livre *Justice dans la Révolution et dans l'Eglise*, avait voulu démontrer de façon scientifique la triple infériorité de la femme : physique, intellectuelle et morale.

André Léo analysa et scrupuleusement démentit une à une les thèses proudhoniennes. Elle précisa que physiquement la femme n'est pas inférieure à l'homme, mais différente de lui, car sa force est destinée à des buts différents, comme la maternité. Elle contesta les hommes qui justifiaient *le droit du plus fort*, et proclama *le droit commun*.

A ceux qui accusaient la femme d'être incapable des hautes conceptions, en apportant comme preuve le fait que son cerveau est plus petit que celui de l'homme, André Léo répondit qu'au lieu de peser et mesurer le cerveau humain, il faudrait rechercher les causes de l'apathie générale des femmes vis-à-vis de la culture et des problèmes sociaux ; on s'apercevrait alors que l'absence d'instruction, de liberté, de responsabilité chez la femme sont les causes déterminantes de son attitude souvent passive: *lorsque l'intelligence de la femme aura cessé d'être systématiquement enfermée dans les premiers moules de la conception humaine ; quand on lui aura rendu l'air et la liberté ; quand elle recevra une instruction semblable à celle de l'homme...alors nos physiologistes pourront reprendre leurs balances et recommencer leurs calculs.*<sup>72</sup>

En ce qui concerne la maternité, André Léo voulut mettre en évidence une mystification chère aux hommes, quand ils soutiennent que la femme est née principalement pour être mère: si cela était vrai, ils devraient aussi s'appliquer afin qu'elle possède une instruction capable de satisfaire les besoins et les curiosités infinies de l'enfant, ils devraient la respecter. Au contraire, la mère est méprisée dans la famille, dans la vie intime de tous les jours.

André Léo défendait et valorisait la maternité, mais elle mit en garde les femmes d'une absorption totale dans ce rôle. La maternité ne doit pas devenir pour la femme *sa fonction suprême, sa morale*, car *la femme naît, aussi bien que l'homme, pour la vie...et son devoir ne relève que de sa conscience, à elle ; il ne peut être antérieur à sa liberté.*<sup>73</sup>

Le travail rendrait la femme indépendante, c'est pourquoi on préfère la voir au foyer. Mais quand elle travaille, son salaire est si bas qu'elle n'arrive pas à suffire à elle-même. L'instruction serait le principal moyen de prise de conscience, mais on a toujours cru que *instruire une femme, c'est nuire à son cœur.*

La prostitution, la dégénération du mariage, la grande diffusion du concubinage dans les villes, les infanticides, la prolifération des enfants trouvés, le développement de la pratique des avortements sont les extrêmes conséquences de l'abaissement du niveau moral de la société et de l'état d'infériorité que la femme subit.

Pour André Léo il s'agissait donc de réaffirmer le principe de l'égalité de la femme, sanctionné par la Révolution Française, mais que l'humanité avait des difficultés à saisir et à défendre. Il s'agissait de réfuter ces républicains et socialistes qui continuaient de vouloir la femme assujettie à l'homme et qui, tout en luttant pour la démocratie des gouvernements, justifiaient et réclamaient la présence d'une hiérarchie à l'intérieur des familles. Il s'agissait enfin de reconnaître le droit aux

<sup>72</sup> ANDRE LEO, *La femme et les mœurs. Liberté ou monarchie*, Paris, in« Le Droit des Femmes », 1869, p.73. Il existe une récente édition de ce traité publié chez Du Lérot éd., Tusson (Charente), 1990, avec une préface de Monique Biarnais.

<sup>73</sup> Ibid., p. 105

“ individus ”, et d’admettre que les différences qui les caractérisent ne dépendent pas du sexe, mais des différentes réalités –culturelles, sociales et du milieu - propres à chacun.

Une proposition hardie pour son temps et tout à fait originale se leva alors des pages des romans de cet écrivain, le plus souvent de façon cachée, mais quelquefois même explicitement et d’un ton convaincu: que toutes les femmes, les riches et les pauvres, s’unissent dans une lutte commune pour leur émancipation, pour la reconnaissance de leurs droits naturels et tout à fait légitimes. Il fallait en finir avec le mépris et les injures que les femmes de classes sociales différentes se lançaient réciproquement ; la complicité avec les hommes, maris ou amants, était dangereuse à elles-mêmes, leurs divisions faisant la force des hommes.

*Assez longtemps nous avons été trompées et exploitées l’une par l’autre. Unissons-nous : dans cette alliance nous retrouverons le bonheur et la dignité, l’homme retrouvera l’honneur et l’humanité l’amour.*<sup>74</sup>

## LA MILITANTE POLITIQUE D’ AVANT LA COMMUNE

### LES DERNIÈRES ANNÉES DE L’EMPIRE

A côté de la militance en défense des droits de la femme, pendant les dernières années du second Empire André Léo prit part active aux événements politiques.

Lorsque Pierre Bonaparte, cousin de Napoléon III, assassina le journaliste républicain Victor Noir, 200.000 Parisiens et Parisiennes intervinrent aux obsèques le 12 janvier 1870. La présence des femmes y était importante : *Des femmes partout*, notait Jules Vallès<sup>75</sup>. André Léo y participa avec Louise Michel, habillée en homme et un poignard sous ses habits. Plus tard celle-ci écrivit : *Presque tous ceux qui se rendirent aux funérailles pensaient rentrer chez eux en république ou n’y pas rentrer du tout.*<sup>76</sup>

Quelques mois plus tard, quand des blanquistes furent arrêtés et condamnés à mort pour avoir tenté de s’emparer des armes de la caserne de la Villette, les deux femmes, avec Adèle Esquiros, firent courageusement parvenir une pétition en leur faveur au général Trochu. Les exécutions, fixées pour le 2 septembre, furent renvoyées; deux jours plus tard, le 4 septembre, l’Empire tomba.

### LE SIÈGE DE PARIS

Activiste avec Louise Michel, Mme Collet et Mme Poirier dans le **Comité de vigilance de Montmartre**, André Léo participa aussi à la vie des clubs, qui s’étaient multipliés depuis le 4 septembre. On y discutait de la défense de Paris, de l’envoi de délégations à l’Hôtel de Ville, on réclamait des sorties en masse, on se confrontait sur le socialisme.<sup>77</sup>

Les événements politiques de ces mois se succédaient à un rythme pressant et André Léo se révéla une militante passionnée et infatigable.

<sup>74</sup> ANDRE LEO, Marianne, op.cit., p.352.

<sup>75</sup> J.VALLÈS, L’Insurgé, in Œuvres Complètes, Paris, Les éditeurs français réunis, 1951-1968, p.144.

<sup>76</sup> L.MICHEL, La Commune, Paris, P.-V. Stock, 1898, p.29

<sup>77</sup> E. THOMAS, Les pétroleuses, op.cit, p.58.

Le 18 septembre André Léo et sa camarade Louise Michel prirent la tête d'un petit groupe de femmes. Voulant manifester en faveur de Strasbourg, assiégée depuis un mois, elles se dirigèrent à l'Hôtel de Ville pour demander des armes. Enfermées, elles furent aussitôt libérées.

Après la capitulation de Paris, les délégués de la Garde Nationale, des Comités de Vigilance et des Clubs se donnèrent rendez-vous le 22 janvier sur la Place de l'Hôtel de Ville pour s'opposer à la reddition. André Léo y était avec Sophie Poirier, B. Excoffon et Louise Michel. Des fenêtres de l'Hôtel de Ville on tirait contre les manifestants, qui furent bientôt dispersés. Des arrestations eurent lieu.

André Léo dénoncera avec amertume dans ses articles les vraies causes de cette faillite : Paris était seul à lutter contre le gouvernement, car la France entière était contre Paris. Les élections du 8 février, dernier espoir pour les républicains progressistes, se révélèrent un nouvel échec, les conservateurs obtinrent en effet une éclatante victoire.

La nécessité d'une union d'idées entre Paris et la province se révélait fondamentale pour le salut de la vraie République. Ce fut dans cette optique que s'inscrivit *La République des Travailleurs*.

### **LA RÉPUBLIQUE DES TRAVAILLEURS**

André Léo fonda ce journal avec ses amis Benoît Malon, Elie et Elisée Reclus. Organe de l'Association Internationale des Travailleurs, sections des Batignolles et des Ternes, il fut fondé le 10 janvier 1871 comme hebdomadaire pour devenir un quotidien à partir du 3 février. Ses devises étaient : *Pas de droits sans devoirs, pas de devoir sans droit et affranchissement des travailleurs par les travailleurs eux-mêmes*.

Son but était encore une fois *l'accomplissement des promesses de la Révolution Française, l'institution d'un ordre nouveau, fondé sur la justice, à la place de l'ordre ancien, fondé sur le privilège*<sup>78</sup>

Il eut un court destin, six numéros, mais André Léo y écrivit un nombre considérable d'articles.

Il s'agissait de lutter non seulement contre la Prusse, mais aussi et surtout d'organiser une propagande efficace contre le gouvernement qui, au lieu de défendre et sauver la France, allait la perdre.

La tâche était grande et difficile, car la seule voix du gouvernement se faisait entendre en province, à travers la presse conservatrice.

L'objectif était double: il s'agissait de faire connaître aux Français les événements de l'actualité politique de façon simple mais rigoureuse, dans le but d'éveiller les consciences et pour rendre la politique la *science de tous* ; mais il fallait aussi *se grouper sous le même drapeau*, pour avoir la force de renverser le gouvernement. La Rédaction du journal invita donc à *l'union pour le salut*.<sup>79</sup>

<sup>78</sup> A.LEO, BERTEAULT, BUISSON, CHALAIN, CHATE, COUPERY, DAVOUST, DIANOUX, DOBY, RUET, LANJALLEY, MALON, MANGOLD, E.RECLUS, M.RECLUS, A.REY, RSEVIN, Notre programme, in «La République des Travailleurs», 10 janv. 1871, n1.

<sup>79</sup> LA REDACTION, L'union pour le salut, in « La République des Travailleurs », du 22 au 29 janv. 1871, n.3.

Dans les pages de ce journal André Léo aborda avec passion le thème du rapport entre la religion et le pouvoir politique. Elle attaqua violemment le “fétichisme politique”<sup>80</sup>, conséquence du “fétichisme religieux”, pas moins critiquable. L’opinion publique, disait-elle, considère son chef politique comme inamovible, exactement comme si c’était une autorité religieuse. Elle attaqua ouvertement le général Trochu, général de l’armée, président du gouvernement de la Défense nationale et gouverneur de Paris.

Elle exalta au contraire, à maintes reprises, le peuple de Paris, ces citoyens qui mouraient héroïquement chaque jour à cause de leur misère ou pour la défense du Pays.

Elle accabla d’invectives la décision du gouvernement de rationner le pain, décision qui signifiait la mort pour les pauvres gens, déjà au bout de leurs forces. Elle attaqua les spéculateurs, qui avaient profité des souffrances et des misères du peuple pendant le siège pour s’enrichir et faire monter la bourse: *de belles fortunes pétries de tes misères, de la souffrance de ta femme, de la mort de ton enfant... Vive la Bourse ! la France se meurt !*<sup>81</sup>

Elle incita le peuple à la lutte : *A l’élément populaire de surgir, d’agir, de vaincre, d’exécuter ces prodiges dont la routine a douté, que le patriotisme sait accomplir ! En avant les hommes ! aux remparts les vieux ! aux barricades les femmes !*<sup>82</sup>

Elle s’indigna contre la honte de la capitulation de Paris : *Ajouter Paris à Sedan !...A nous l’audace et l’héroïsme, seuls moyens de vaincre qu’on n’a pas encore essayés. Citoyens de Paris, formez vos bataillons !*<sup>83</sup>

Les élections générales convoquées le 8 février représentaient une concrète possibilité de revanche pour le peuple, mais la nette victoire des conservateurs mit fin aux espoirs des progressistes. Le dernier numéro (le numéro 6) de *La République des Travailleurs* était sorti le 4 février.

Il est intéressant de proposer quelques réflexions sur le style des articles de l’écrivain en ces années, car la lutte politique et la propagande envisagent un terrain d’ “action verbale” tout à fait particulier.

Elle utilisa souvent le style direct dans ses appels et dénonciations, elle recourut volontiers à l’usage d’images - *nous languirons sur la France éteinte, comme l’enfant languit et meurt à la mamelle desséchée du cadavre de sa mère-* et de points d’exclamations, elle manifesta une prédilection pour le langage ironique, incisif et évocateur. Le rythme était pressant, le style alerte. Ces éléments rendaient ses articles très vivants, efficaces, capables d’attirer l’attention du lecteur et de solliciter son imagination, même si parfois on les trouve aujourd’hui un peu “redondants” et répétitifs.

## LA COMMUNE

<sup>80</sup> ANDRE LEO, Le fétichisme, in « La République des Travailleurs », du 15 au 22 janv. 1871, n.2.

<sup>81</sup> ANDRE LEO, Les spéculateurs, in « La République des Travailleurs », du 29 janv. au 5 fév. 1871, n.4.

<sup>82</sup> ANDRE LEO, Bulletin, in « La République des Travailleurs », du 22 au 29 janv. 1871, n.3.

<sup>83</sup> ANDRE LEO, Vouloir, in « La République des Travailleurs », du 29 janv. au 5 fév. 1871, n.4.

Dès le 18 mars 1871, André Léo se voua sans réserve à la cause de la Commune. Son engagement politique se livra sur plusieurs fronts: elle fut journaliste, oratrice et adhéra à différents comités.

## LES COMITÉS

Membre du **Comité de vigilance de Montmartre** depuis le siège, elle prit part active, pendant la Commune, à d'autres comités : le **Comité des citoyennes du 17<sup>e</sup> arrondissement** et le Comité du 10<sup>e</sup> arrondissement de l' **Union des Femmes pour la défense de Paris et le soin aux blessés**. Ce dernier était en fait la section féminine française de l'Internationale.

Ces comités dirigeaient des ateliers de travail, recrutaient des ambulancières, assistaient les familles indigentes des fédérés, envoyaient des oratrices dans les Clubs, ...

Quelques jours avant la capitulation de la Commune, elle accepta de faire partie d'une commission qui aurait dû surveiller l'enseignement dans les écoles de filles.<sup>84</sup>

Mais c'était surtout à travers ses articles qu'André Léo effectua sa propagande en faveur de la Commune, en relatant et commentant les événements de l'actualité politique. Elle fonda avec son amie Anna Jaclard le quotidien *La Sociale*<sup>85</sup>, mais écrivit aussi dans *La Commune*<sup>86</sup> et dans *Le Cri du Peuple*<sup>87</sup>.

## LA QUESTION PARIS-PROVINCE

Dans ces journaux elle reprit la vieille discussion sur la nécessité de réaliser une propagande d'information en province pour y diffuser l' " idée sociale ", que Paris seul soutenait fermement.

Les incompréhensions étaient évidentes : *Paris, fier de sa mission historique, pense être investi d'un mandat pour la France entière. La province se défie de cette ville qui fait et défait les gouvernements...et entretient au cœur du pays un foyer permanent de désordre et de subversion. Le résultat des élections matérialise le désaccord : Paris élit des républicains avancés, la province envoie une majorité conservatrice.*<sup>88</sup>

De plus, la circulation des idées nouvelles était entravée en province par un « complot monarchique », manœuvré par les Versaillais de M.Thiers, qui organisaient efficacement une féroce campagne anti-communarde. Elle hâta donc concrètement l'organisation de l' **Union Républicaine**, pour faire connaître en province la vérité : *qu'un rapport succinct, impartial des faits, soit porté deux fois par semaines en province et publié...Il ne s'agit ni de soutenir ni de combattre la Commune. Il s'agit de la ...vérité.*<sup>89</sup>

<sup>84</sup> « Journal Officiel », 22 mai 1871. La commission de l'enseignement de la Commune avait décidé le relèvement des traitements des instituteurs et des institutrices et, pour la première fois, avait proclamé l'égalité des salaires entre les hommes et les femmes. (E.THOMAS, *Les Pétroleuses*, op.cit., p.136)

<sup>85</sup> *La Sociale*, journal politique quotidien du soir (31 mars 1871-18 mai 1871).

<sup>86</sup> *La Commune*, journal du soir, (20 mars 1871- 19 mai 1871).

<sup>87</sup> *Le Cri du Peuple*, journal politique quotidien, (22 févr.-12 mars 1871 et 21 mars-23 mai 1871).Rédacteur en chef J.Vallès.

<sup>88</sup> P.ALBOUY, *Le mythe de Paris et la Commune*, in A.A.V.V., *Ricerche sulla Comune*, Milano, Centro grafico S, 1974, p.24.

<sup>89</sup> ANDRE LEO, *Appel aux consciences*, in « La Sociale », 23 avril et in « La Commune », 22 avril.

André Léo restait, malgré tout, encore optimiste et croyait que les efforts en cette direction ne seraient pas vains, car même si *la province haït et maudit Paris*, d'autre part elle est *honteuse* de l'œuvre de l'Assemblée Nationale.<sup>90</sup>

De grande portée politique est à considérer à cet égard le célèbre appel qu'elle adressa aux consciences des paysans : ***Au travailleur des campagnes***. Plus de 100.000 exemplaires en furent distribués en province. André Léo voulut mettre en lumière la ressemblance de la condition de l'ouvrier des villes à celle du paysan : tous les deux sont des exploités, tous les deux doivent lutter pour la même cause : *Frère, on te trompe. Nos intérêts sont les mêmes. Ce que je demande, tu le veux aussi ; l'affranchissement que je réclame, c'est le tien.*<sup>91</sup>

Plus loin elle mettait en garde les paysans : *Si Paris tombe, le joug de la misère restera sur votre cou et passera sur celui de vos enfants. Aidez-le donc à triompher...*<sup>92</sup>

L'appel se terminait par une devise significative pour la similitude proposée entre paysans et ouvriers: *la terre au paysan, l'outil à l'ouvrier, le travail pour tous*<sup>93</sup>.

André Léo s'adressa en même temps aux Parisiens, pour les accuser d'avoir trop longtemps négligé le peuple des campagnes, de ne pas avoir essayé de l'éclairer. Le peuple de Paris *a continué de croire qu'il pouvait agir sans elle* [la province] *et maintenant, dans cette lutte inégale, il semble près de périr terrassé sous le robuste genou du paysan, son frère égaré*<sup>94</sup>

L'histoire démontre que l'entente était loin d'être réalisée. André Léo proposera à nouveau, à plusieurs reprises, ce projet politique, qu'elle considérait de capitale importance.

## LA NÉCESSITÉ DE LA LUTTE ARMÉE

La Commune, refusant de considérer comme légitime l'Assemblée Législative élue par les Français, se posait en adversaire du gouvernement et devenait par nécessité la révolution.<sup>95</sup> Or, puisque le gouvernement de Versailles refusait d'accepter la Commune, la lutte devenait nécessaire.

Des tentatives de conciliation eurent lieu, mais André Léo s'opposa à un accord, qui aurait forcément été de durée éphémère.

*Il n'est aucune conciliation qui ne serait une trahison à la cause républicaine...la lutte engagée doit continuer...La guerre est déclarée... Pas d'illusions !*<sup>96</sup>

Des généraux populaires tels que Bergeret, Eudes, Duval, Flourens demandaient eux aussi *une descente torrentielle sur Versailles*<sup>97</sup>, mais la Commune préféra organiser la défense de la ville, la garde nationale fédérée n'étant nullement préparée à une attaque.

<sup>90</sup> ANDRE LEO, La France avec nous, Ière p., in « La Commune », 9 avril.

<sup>91</sup> [ANDRE LEO], Au travailleur des campagnes, in « La Commune », 10 avril et in « La Sociale », 3 mai. On le trouve reproduit aussi dans B.MALON, La troisième défaite du prolétariat français, Neuchâtel, G.Guillaume fils ed. 1871,pp.169-173.

<sup>92</sup> Id.

<sup>93</sup> Id.

<sup>94</sup> ANDRE LEO, La France avec nous, Ière p., in loc.cit.

<sup>95</sup> Id.

<sup>96</sup> [ANDRE LEO], Pas de conciliation, in « La Sociale », 20 avril.

<sup>97</sup> B. MALON, La troisième défaite..., op.cit., p.189.

D'où venaient les soldats fédérés ? Quelle formation avaient-ils ?

Dans les pages de *La Sociale* André Léo exalta l'héroïsme des *soldats de l'idée*, qui venaient le plus souvent du peuple, qui avaient été jusqu'à la veille des tailleurs, des cordonniers, des menuisiers, des mouleurs et qui se dévouaient pour leur foi jusqu'à la mort : *Chers et nobles héros, soldats de l'idée, pauvres artisans sublimes, plus vous êtes obscurs, plus l'œil ébloui se mouille à vous contempler !*<sup>98</sup>

## LES FEMMES DANS LA LUTTE

André Léo blâma ces journaux qui ironisaient sur la participation des femmes au combat et défendit leur adhésion active à la Commune. Pendant le siège de Paris, comme il y avait encore beaucoup d'hommes qui pouvaient combattre, elle conseillait aux femmes d'attendre le moment de la lutte suprême. Ce moment était arrivé, maintenant Paris avait besoin de toutes ses énergies, elle incita donc les femmes à intervenir directement dans le combat : *Qu'elles entrent donc d'action dans la lutte autant qu'elles y sont de cœur.*<sup>99</sup>

Avec ses camarades du Comité du XVII<sup>e</sup> arrondissement elle invita *toutes celles qu'anime l'amour de la justice* à se mettre à disposition de la Commune pour former des ambulances qui suivent les bataillons, pour soulager les blessés ou les relever du champ de combat. Si les gardes nationaux apprécièrent leur présence et leur dévouement, elles se heurtèrent toutefois à l'incompréhension des médecins et des officiers, qui les traitaient avec mépris et parfois les insultaient.<sup>100</sup>

Renier à la femme son désir de contribuer à la transformation de la société, c'était méconnaître ses droits et vouloir l'éloigner de la Révolution. Elle dénonça encore une fois les « faux démocrates » qui, tout en luttant pour l'idée sociale, se comportaient en réactionnaires. Elle porta ses attaques en particulier contre le général Dombrowski : sans la participation des femmes, lui rappela-t-elle, le 18 mars n'aurait pas célébré la Commune, *vous n'auriez jamais été général de la Commune.*

Et dans le même article elle ajoutait : *Croit-on pouvoir faire la Révolution sans la femme ? ... Quand l'intelligence des républicains s'élèvera-t-elle jusqu'à comprendre leur principe et servir leur intérêt ?*<sup>101</sup>

## CONTRE TOUT AUTORITARISME

Le principe fédératif est le seul vrai système démocratique. Telle était la conviction de la Commune, qu'André Léo partageait. La discussion portait sur ce thème à cause d'une décision du gouvernement central, qui donnait la liberté de choisir son propre maire uniquement aux petites communes et destinait un maire choisi par le gouvernement aux communes avec plus de 6.000 habitants. Le but en était même trop évident : réussir à contrôler et à diriger les mouvements des villes aussi bien qu'en province. Dans *La Sociale* André Léo soutint les décisions de la Commune en faveur de l'autonomie des municipalités à se gouverner elles-mêmes, et lança une nouvelle devise : *ni dominer, ni être dominé.*<sup>102</sup>

<sup>98</sup> ANDRE LEO, Les soldats de l'idée, in « La Sociale », 28 avril.

<sup>99</sup> ANDRE LEO, Toutes avec tous, in « La Sociale », 12 avril et in « La Commune », 14 avril.

<sup>100</sup> ANDRE LEO, Aventures de neuf ambulancières à la recherche d'un poste de dévouement, in « La Sociale », 6 mai.

<sup>101</sup> ANDRE LEO, La Révolution sans la femme, in « La Sociale », 8 mai.

Ennemie de tout autoritarisme, André Léo défendit l'idée de justice et de démocratie contre certains actes déplorables de la Commune-même.

Quand celle-ci décida de supprimer les journaux de l'opposition, André Léo se dissocia du comité de rédaction de *La Sociale* et réclama le respect inconditionné des principes de la démocratie : *Si nous agissons comme nos adversaires, comment le monde choisira-t-il entre eux et nous ?*<sup>103</sup>

André Léo désavoua à nouveau la Commune, en particulier le Comité central et le Comité du salut public, quand ceux-ci accusèrent de trahison le délégué à la guerre Rossel et le firent arrêter. André Léo appréciait le citoyen Rossel depuis qu'il s'était personnellement intéressé à la possibilité d'utiliser des volontaires sur le champ de bataille.

Rossel avait dénoncé l'anarchie et l'incompétence des susmentionnés comités *où tout le monde délibère et où personne n'obéit*<sup>104</sup>. André Léo prit sa plume pour le défendre sans demi-mots, comme c'était dans ses habitudes, et dénonça les machiavélismes de la Commune, qui offensaient la justice et la vérité: *La lettre du citoyen Rossel est le cri de désespoir d'une conscience.... Pourquoi ces réticences ?...Pourquoi ces huis clos ?...La vraie démocratie ne se défie pas de la vérité, car elle en est faite, elle en vient, elle y va et ne meurt que faute de lumière.*<sup>105</sup>

Un féroce réquisitoire fut alors lancé contre les « infâmes », coupables de vulgaires ambitions et de trahison de l'idée démocratique. Sauf quelques rares exceptions, les hommes du Comité central avaient fomenté le désordre et la division aux rangs de la Garde Nationale et administré la Commune de façon autoritaire<sup>106</sup>. Elle sollicita la constitution d'un comité préposé à la réalisation d'une enquête sérieuse sur chacun des hommes « suspects et funestes » du Comité Central.

André Léo regrettera toujours ces graves torts de la Commune : *Plus que personne, j'ai déploré, j'ai maudit l'aveuglement de ces hommes –je parle de la majorité– dont la stupide incapacité a perdu la plus belle cause. Quelle souffrance, jour à jour, à la voir périr !*<sup>107</sup>

## LA CAPITULATION

André Léo dénonça dans *Les défenseurs de l'ordre*<sup>108</sup> les crimes et les violences des Versaillais. Dès leur entrée dans la capitale ils obligèrent les défenseurs, notamment « les pétroleuses », à incendier les maisons attenantes aux plus importantes barricades, parce qu'ils avançaient par des cheminements intérieurs, en dévastant les maisons.

Elle commémora la mort héroïque et exaltante des soldats fédérés et évoqua les tortures et la mort abominable des prisonniers.

<sup>102</sup> [ANDRÉ LÉO], Le programme de la Commune, in « La Sociale », 22 avril. L'indépendance des communes de France était aussi l'un des objectifs de l'Association Internationale des Travailleurs.

<sup>103</sup> ANDRÉ LÉO, [En faveur de la liberté de presse], in « La Sociale », 22 avril.

<sup>104</sup> L.-ROSSSEL, Mémoires et Correspondance de Louis Rossel, 1844-1871, Paris, P.-V.Stock, 1908, pp.250-252.

<sup>105</sup> ANDRÉ LÉO, Citoyens rédacteurs, in « La Sociale », 14 mai.

<sup>106</sup> LES REDACTEURS, Les infâmes, in « La Sociale », 16 mai.

<sup>107</sup> ANDRÉ LÉO, La guerre Sociale, Neuchâtel, impr.Guillaume fils, 1871, p.5.

<sup>108</sup> Réfugiée en Suisse, après la défaite de la Commune, André Léo dénonça dans des conférences publiques les horreurs de la semaine sanglante. Elle ne les publia pas toutes, mais B.Malon en reproduisit plusieurs passages dans La troisième défaite du prolétariat français, op.cit., pp.441, 450, 490.



Poursuivie par la police, Léodile se réfugia chez une amie, où elle resta cachée vraisemblablement jusqu'au 18 juillet, quand elle reçut de faux papiers qui lui permirent de s'expatrier en Suisse.

## L'EXIL

André Léo se dirigea d'abord à Bâle, où Malon l'attendait, puis séjourna à Neuchâtel. A partir du mois d'août elle habita Genève, où elle fréquentait la famille de Charles Perron, qui avait fraternellement accueilli Malon.

La première année de son séjour en Suisse fut caractérisée par la participation à une suite de conférences publiques en défense de la Commune. Signalons, en particulier, son intervention au 5<sup>e</sup> Congrès de la **Ligue de la paix et de la liberté**<sup>109</sup>, qui eut lieu à Lausanne le 27 septembre 1871.

## LA GUERRE SOCIALE

Son discours, *La guerre sociale*<sup>110</sup>, fut une plaidoirie de la Commune et un acte d'accusation contre les crimes versaillais. Elle attaqua ceux qui, depuis quatre mois, calomniaient les vaincus, en les accusant de crimes qu'eux-mêmes avaient commis : *On a flétri du nom d'assassins les assassinés, de voleurs les volés, de bourreaux les victimes*.<sup>111</sup> Certes, elle avait été la première à condamner les torts de la Commune, mais les actes des Versaillais se sont révélés tellement infâmes que ces torts sont devenus honorables en comparaison.

Elle dénonça l'existence en France, depuis le 4 septembre, d'un "complot monarchique" organisé par les soi-disant républicains du gouvernement national. Leur objectif principal n'était pas la guerre contre la Prusse, comme ils voulaient faire croire, mais une lutte latente et sournoise contre la démocratie populaire. Ainsi s'appliquèrent-ils à exciter la France contre Paris. Ils persuadèrent les campagnards que c'étaient les républicains qui avaient forcé l'empire à la guerre et que les Parisiens *non seulement refusaient de se battre contre les Prussiens, mais encore empêchaient Trochu de faire des sorties, par la nécessité de contenir les émeutes*<sup>112</sup>. Par leurs accusations calomnieuses, *répandues à pleines colonnes dans les journaux*<sup>113</sup> ils isolèrent Paris.

Et finalement ce complot réussit, il se concrétisa dans le massacre des Parisiens qui transforma Paris en *un immense abattoir humain* !<sup>114</sup>

Il s'agissait maintenant, pour André Léo, d'essayer de mettre à point des solutions efficaces pour éviter que les guerres sociales de ce genre se répètent.

En s'adressant directement au public de l'assemblée, elle posa la question de la division des démocrates. *Pourquoi les démocrates agissent-ils différemment ?*<sup>115</sup>

<sup>109</sup> Fondée en 1867, la Ligue de la paix et de la liberté était une organisation de bourgeois libéraux.

<sup>110</sup> ANDRÉ LÉO, *La guerre sociale*, Neuchâtel, impr. Guillaume fils, 1871.

<sup>111</sup> Ibid., p.5.

<sup>112</sup> Ibid., p.11.

<sup>113</sup> Ibid., p.12.

<sup>114</sup> Ibid., p.14.

<sup>115</sup> Ibid., p.25.

Le grand point qui divisait les démocrates libéraux des socialistes était la question du capital, mais la réalité démontrait que la plus grande partie de la bourgeoisie, c'est-à-dire toute la bourgeoisie moyenne et pauvre, souffrait autant que le peuple du régime du capital.

André Léo proposa alors que la moyenne et la petite bourgeoisie cessent de combattre l'émancipation des travailleurs et s'unissent aux socialistes dans une lutte commune. Elles devraient renoncer à les considérer avec hostilité et au contraire reconnaître leur égalité sociale.

L'égalité était en effet pour André Léo une condition indispensable de la liberté et on ne pouvait pas défendre la liberté, comme soutenait la Ligue, en reniant l'égalité: *il ne peut pas y avoir d'égalité sans liberté, ni liberté sans égalité*.<sup>116</sup>

L'union des démocrates sincères était le seul moyen qui aurait permis de créer un front fort et compact capable de garantir la paix et la liberté, dont la Ligue se disait le défenseur. Ce n'était que par cette union qu'on aurait pu éviter à l'avenir de nouvelles « guerres sociales » fratricides, dont la Commune a été le plus récent et dramatique exemple.

Ce discours sincère et hardi ouvrait de nouveaux horizons politiques, d'évidente actualité, mais il souleva l'indignation de l'assemblée bourgeoise de la **Ligue de la paix et de la liberté**, qui contesta André Léo et lui empêcha de terminer son discours.

André Léo manifesta sa grande déception dans les dernières lignes de son discours :

*La bourgeoisie a la plume, la parole, l'influence. Elle pouvait se faire l'organe des revendications du peuple égorgé, opprimé, vaincu. Elle n'eût été en cela que l'organe de la justice.*

*J'étais venue à ce Congrès avec une espérance ; j'en suis sortie profondément triste...*

[Les bourgeois vivent de compromis], *puissent-ils n'en pas mourir !*<sup>117</sup>

## LE DIFFÉREND DANS L'INTERNATIONALE

Dès son arrivée en Suisse André Léo s'intéressa au différend survenu à l'intérieur de l'Internationale lors du congrès romand de la Chaux-de-Fonds, entre les sections marxistes et les sections anarchistes de l'**Alliance de la démocratie socialiste**, qui se ralliaient à Bakounine.

Ce mouvement réclamait la liberté d'action et l'autonomie décisionnelle des différentes sections, tout en reconnaissant la nécessité d'opérer à l'intérieur du mouvement ouvrier. Les anarchistes contestaient tout principe autoritaire venant d'en haut et refusaient par la suite à priori toute organisation politique uniforme et centralisatrice. L'Alliance avait contesté à plusieurs reprises la ligne des marxistes, qui croyaient au contraire que pour transformer la société et réaliser le socialisme on ne pouvait pas se contenter d'une union formelle et idéale, mais qu'il fallait organiser la lutte de classe en proposant des stratégies et un programme politique communs, tout en tenant compte des situations strictement nationales. Les marxistes croyaient en la nécessité de l'unité de la classe ouvrière et jugeaient fondamentale l'existence d'une conscience de classe pour poursuivre la lutte politique et viser à la conquête du pouvoir et à l'abolition des classes.

Cette position était, pour les membres de l'Alliance, conservatrice et autoritaire parce qu'elle empêchait la cohabitation, à l'intérieur de l'Internationale, de mouvements différents, elle s'opposait à l'idée fédéraliste de l'organisation politique. Ainsi exprima-t-elle sa position :

<sup>116</sup> Ibid., p.25.

<sup>117</sup> Ibid., pp 38-39.

*Vouloir imposer au prolétariat une ligne de conduite ou un programme politique uniforme comme la voie unique qui puisse le conduire à son émancipation sociale, est une prétention aussi absurde que réactionnaire.*<sup>118</sup>

André Léo se rangea avec passion et *impétuosité féminine*,<sup>119</sup> du côté de ceux qu'elle jugeait les victimes de l'injustice et de l'arrogance et prit sans réserves la défense de l'Alliance de Bakounine.

Rédactrice à la *Révolution Sociale*<sup>120</sup>, ce fut elle qui fit devenir ce journal un organe de revendication de l'autonomie des sections à l'intérieur de l'Internationale. On pouvait y lire ses nombreuses et violentes attaques contre l'autoritarisme de Marx et du Conseil général de l'Association Internationale des Travailleurs(A.I.T.).

A la conférence de Londres (17-23 septembre 1871), le Conseil général de l'A.I.T. avait voté les dix-sept célèbres résolutions qui décrétaient la dissolution définitive de l'Alliance et d'autres associations socialistes, parmi lesquelles la **Section de propagande et d'action révolutionnaire-socialiste**<sup>121</sup>, dont André Léo faisait partie. Adversaire des organisations hiérarchiques, André Léo plaida en faveur du principe fédératif et de la coopération. Contre l'autoritarisme de Marx et de son " Temple unique ", elle demandait le respect de la dignité humaine et des droits individuels :

*Le principe autoritaire sera vaincu....*

*Le moyen d'arriver à ce résultat, en attendant l'instruction intégrale donnée à tous, est de soumettre à chaque membre de l'association tout ce qui concerne l'œuvre commune ; c'est de pratiquer ce qu'on professe, en respectant la dignité humaine et le droit individuel ; c'est de laisser à chaque groupe, comme à chaque individu, la liberté d'action qui lui appartient ; c'est enfin de rompre à tout jamais avec la vieille organisation sociale, avec toutes ces constructions hiérarchiques qui étagent les pouvoirs et font descendre d'en haut la parole, l'imposition, qui meut la foule obéissante...*<sup>122</sup>

L'unité réelle, ce n'était donc pas l'uniformité, précisait André Léo, c'était plutôt la cohabitation d'entités différentes, libres d'agir sous un même drapeau :

*L'unité nouvelle n'est pas l'uniformité, mais son contraire ; c'est l'expansion de toutes les initiatives, de toutes les libertés, de toutes les conceptions, reliées par le seul fait d'une nature commune ;...*

*C'est....la liberté de tous dans l'égalité.*<sup>123</sup>

Elle attaqua directement Marx, en le définissant « le mauvais génie, le Bismarck de l'Association Internationale. » :

<sup>118</sup> D'après Nature de l'action politique du prolétariat, IIIe résolution votée au Congrès International Fédéraliste de Saint Imier, tenu le 15 et 16 septembre 1872. A ce propos voir J.FREYMOND, La Première Internationale, Recueil de documents, Genève, librairie E. Droz, 1962, t.II, p.7.

<sup>119</sup> J.GUILLAUME, L'Internationale. Documents et souvenirs (1864-1878), Paris, Société nouvelle de librairie et d'édition (t.I et II), P.-V.Stock éd. (t.III et IV), 1905,1907, 1909,1910,3<sup>e</sup> partie, ch.12, p.219.

<sup>120</sup> **La Révolution Sociale**, Genève, 26 oct.-4 janv. 1872 ; hebdomadaire paraissant le jeudi. A partir de nov. 1871 il devint l'organe de la fédération jurassienne et soutint les thèses de Bakounine contre celles de Marx.

<sup>121</sup> L'une des principales préoccupations de cette Section était la diffusion des idées socialistes dans les campagnes.

<sup>122</sup> [ANDRE LEO], Le débat survenu dans l'Internationale, in « La Révolution Sociale », 30 nov.1871, n.6.

<sup>123</sup> [ANDRE LEO], L'Esprit de l'Association Internationale, in « La Révolution Sociale », 9 nov. 1871, n.3.

*Le pangermanisme est là, et il affecte comme une maladie tous les cerveaux allemand, si bien que, lorsqu'ils font du socialisme, c'est encore avec cela. Bismark ayant tourné la tête à tout le monde, du Rhin à l'Oder, en même temps que Guillaume Ier se faisait empereur, Karl Marx se sacrait pontife de l'Association Internationale.*<sup>124</sup>

Des paroles dures, qui lui valurent la contestation même de ses amis de la fédération jurassienne, qui les définirent des « fâcheuses exagérations de langage », mais surtout de Marx, qui le 23 novembre 1871 commenta :

*Bakounine s'est mis en rapport avec la partie canaille de la proscription française à Genève et à Londres. Le mot d'ordre est qu'au Conseil général règne le "pangermanisme", le "bismarkisme..."*<sup>125</sup>

Mais d'autres et plus significatives divergences devaient éloigner André Léo de l'anarchiste Bakounine. Leurs opinions contrastaient notamment sur le rôle de la paysannerie dans la transformation de la société et sur la conception de l'Etat .

Bakounine avait indiqué dans le prolétariat des campagnes le rôle de guide révolutionnaire, surtout dans les régions les plus arriérées et sous-développées. Les paysans seraient les propulseurs de la désagrégation du monde bourgeois et créeraient par leur soulèvement l'égalité économique et sociale, la liberté, l'humanité, la solidarité et enfin l'anarchie.

On sait quelle importance André Léo attribuait aux travailleurs des campagnes pour le succès de la cause du socialisme, mais bien consciente de leurs limites, elle était loin de croire dans un « élan révolutionnaire » de leur part ! Pour les gagner peu à peu au socialisme elle envisageait au contraire une minutieuse campagne de propagande dans les campagnes et l'instruction pour tous.

Contrairement aux anarchistes, André Léo pensait que la machine de l'Etat ne pouvait pas être abolie. Elle souhaitait évidemment la décentralisation du pouvoir politique, avec le droit, pour les communes, de s'autogouverner. Mais elle considérait le problème de l'administration avec réalisme et proposa l'éviction des seuls représentants inutiles. Il n'y aurait plus de Président, le Sénat serait supprimé, mais la Chambre resterait, tout en faisant considérablement diminuer le nombre des députés de 500 à 86 : un par département aurait suffi. Il n'y aurait plus de ministres, mais les bureaux ministériels resteraient, pour recevoir les observations, les projets, pour pouvoir collaborer avec les délégués départementaux.<sup>126</sup>

Ces conceptions mettent en évidence une vision politique bien plus réaliste que les vagues aspirations de l'anarchiste Bakounine, qui ne tenait pas compte du rapport instruments-tactique-objectifs, et qui se démontrait par là essentiellement idéaliste.

## LA REPRISE DE L'ACTIVITÉ D'ÉCRIVAIN

Durant les premières années de l'exil André Léo s'était surtout consacrée à son activité d'oratrice et de journaliste. Elle privilégia, comme on a pu constater, l'actualité politique, mais écrivit aussi

<sup>124</sup> Id.

<sup>125</sup> D'après J.GUILLAUME, *L'Internationale*, op. cit., t.II, p.222.

<sup>126</sup> ANDRE LEO, *En chemin de fer*, Nancy, Imprimerie Nancéenne, 1898, pp.95-98.

deux articles sur l'éducation ; elle les publia en 1872 et 1873 dans l'*Almanach du peuple*, revue qui avait pris la relève de *La Révolution Sociale* .

Dans *L'éducation et la bible* André Léo reprit le thème de l'éducation confessionnelle, abordé à plusieurs reprises quelques années auparavant. Elle opposa de façon humoristique l'enseignement basé sur l'observation de la nature et l'étude des sciences à l'enseignement qui fait tout dépendre de l'imaginaire, des épisodes bibliques et religieux. Si le premier donne la possibilité à l'enfant de penser et de juger, l'autre présuppose la foi et oblige à croire sans comprendre.<sup>127</sup> Ce sera encore de l'éducation qu'elle parlera l'année suivante dans *L'éducation démocratique*.<sup>128</sup>

Ce fut à partir de 1876 qu'elle reprit une intense carrière de romancière. C'était par ses publications qu'elle gagnait sa vie.

Elle publia en 1874 un conte, *La commune de Malempis* (Paris, Librairie de la Bibliothèque démocratique); suivirent en 1876 *La grande illusion des petits bourgeois*, en 1877 *Marianne*, en 1879 *Grazia* et en 1880 *L'épouse du bandit*, tous les quatre parus en feuilletons dans « Le Siècle ».

Dans *La grande illusion des petits bourgeois* André Léo voulut mettre l'accent sur les « valeurs négatives » de la grande ville. Ce beau roman a pour thème les espoirs et les rêves d'un jeune provincial qui, attiré par l'illusion d'une vie riche et facile, gagne Paris et songe y faire sa fortune. Il veut réussir par ses propres moyens, par sa volonté et ses mérites, mais il se heurte contre un monde d'hypocrisies et de tromperies, qui ne laisse pas de place aux honnêtes travailleurs.

*Marianne*, un des meilleurs romans d'André Léo, a pour thèmes la condition de la femme et le rôle tout puissant de l'argent. Les préjugés et les mauvaises habitudes d'une famille de la bourgeoisie poitevine y sont dénoncés. André Léo en profita pour censurer les habitants de Poitiers, dont elle connaissait bien les habitudes (elle était née à Lusignan et avait vécu son enfance à Champagné-Saint-Hilaire, rappelons-le). Monarchistes et cléricaux, ils n'étaient intéressés ni par la politique ni par les sciences ; conservateurs, ils haïssaient les “ idées nouvelles ”. Ils ne se demandaient jamais “ ce qu'ils pensaient, mais ce qu'ils devaient penser ! ”, tellement ils étaient influencés par l'opinion publique.

## LA COMPAGNE DE MALON

Pendant son exil André Léo séjourna avec Malon en différents endroits, d'abord à Genève, puis, en 1872, à Como et depuis 1873 tantôt à Milan tantôt à Lugano, puis à Viareggio, en Toscane, et à Palerme, où son fils André fréquenta l'École d'agriculture. A Milan, pour échapper à la police, ils vivaient sous le nom Béra, le nom de jeune fille de Léodile.

D'après Guillaume, qui relatait avec précision la chronique des événements concernant les protagonistes de l'Internationale, ils s'étaient mariés en 1872. Ils vécurent une “ union libre ” qui dura six ans, jusqu'en 1878. Dalotel, au contraire, situe l'union en 1874 et parle d'un “ faux mariage ” que les époux auraient célébré sous forme “ civique ”, et donc non officielle.<sup>129</sup>

A cause peut-être de leur différence d'âge, Léodile était plus âgée que lui de 17 ans, ils cachèrent au début leur union. Qui sait si cette différence d'âge fut aussi la cause, directe ou indirecte, de leur séparation ? Certes, il est difficile d'imaginer André Léo, si fière et déterminée, sensible à ce genre

<sup>127</sup> ANDRE LEO, *L'éducation et la bible*, in « Almanach du Peuple pour 1872 », déc :1872.

<sup>128</sup> ANDRE LEO, *L'éducation démocratique*, in « Almanach du peuple pour 1873 », déc.1873.

<sup>129</sup> A.DALOTEL, *Benoît Malon, troisième fils d'André Léo*, op. cit., p.88.

de problématique. N'avait-elle pas soutenu dans son premier roman, *Une vieille fille*, que les différences d'âge n'ont pas de consistance si les époux s'aiment d'un amour vrai ?

Guillaume nous informe qu'André Léo souffrait énormément des fréquentes escapades de son mari et qu'elle était très jalouse. Bakounine, qui trouvait André Léo trop "bas-bleu", s'en réjouissait et *riait aux larmes quand Malon se laissait prendre*.<sup>130</sup>

La communion des idées les porta toutefois encore à travailler ensemble. Vers la fin de 1877, ils fondèrent *Le Socialisme progressif*, qui, faute d'abonnés, ne vécut pas plus d'un an.

Mais en 1878 la rupture paraissait imminente. En mars elle écrivait à son amie Mathilde Roederer :

*Mon union avec Benoît Malon va se rompre, ou plutôt elle est rompue en droit [les mots < en droit > ont été biffés par l'écrivain] déjà depuis longtemps ; mais nous sommes à la veille d'une séparation de fait. »* Elle s'inquiétait pour le scandale que ça donnerait, mais jugeait tout de même indispensable de rompre avec lui, parce que « *le bon moyen pour réparer une faute, ce n'est pas de la prolonger. J'ai eu tort autrefois, et je ne l'ai jamais nié ; je suis certaine d'avoir raison aujourd'hui.* »<sup>131</sup>

Ils se séparèrent en effet cette même année.

## LA FEMME EN ITALIE

Les fréquents séjours en Italie pendant l'exil donnèrent à André Léo l'occasion de connaître de près les plus actifs représentants du mouvement féministe italien et d'établir des comparaisons entre le code français et le code italien vis-à-vis de la femme. Dans son article *La femme en Italie*, paru en 1880, elle constata qu'en ce qui concerne le mariage, par exemple, le code italien était également injuste que le code français, même si dans le code italien on trouvait *plus de politesse et d'égalité* :

*Ainsi, la femme séparée a la libre disposition de ses biens, ...  
De plus, l'épouse administre elle-même ses biens paraphernaux, c'est-à-dire ceux qu'elle possède ou vient à posséder en dehors de la dot stipulée au contrat, et c'est le mari qui a besoin, pour les administrer à sa place, de son autorisation.*<sup>132</sup>

Elle y fit l'éloge de Salvatore Morelli, "champion italien du droit féminin", qui considérait l'instruction pour les femmes (il envisageait une instruction publique, laïque et gratuite) la condition nécessaire pour pouvoir aspirer à une société meilleure. Dans une lettre à André Léo il écrivait : *on ne résoudra aucun problème social tant que la femme ..., n'acquerra pas la science de la vie, avec les pouvoirs pédagogiques, pour fonder dans la famille la doctrine civile.*<sup>133</sup> C'est exactement ce qu'André Léo avait soutenu dans *La femme et les mœurs*.

Dans cet article elle rappela aussi que Mazzini sollicitait les hommes à respecter la femme et à la considérer la compagne de leurs joies ou de leurs douleurs, mais aussi de leurs aspirations et tentatives d'amélioration sociale.

<sup>130</sup> J.GUILLAUME, *L'Internationale*, op.cit., t.III, p. 321.

<sup>131</sup> Ibid., t.IV, p.309.

<sup>132</sup> ANDRE LEO, *La femme en Italie*, in l' «Ordre Social », n.6, pp.175-183.

<sup>133</sup> Id.

## LES DERNIÈRES ANNÉES

Après l'amnistie de 1880 André Léo put rentrer en France, où elle vécut *oubliée et malheureuse, surtout après la mort de Benoît Malon*<sup>134</sup>.

Elle collabora à quelques petits journaux de l'extrême gauche et fut rédactrice de l'*Aurore*<sup>135</sup>.

## L'ŒUVRE LITTÉRAIRE

Elle continua d'écrire des romans : *L'enfant des Rudères* (1881), *Les enfants de France* (1890), *La justice des choses* (1891), *Le petit moi* (1892), *En chemin de fer. Aux habitants des campagnes* (1898), *La famille Audroit et l'éducation nouvelle* (1899), *Coupons le câble* (1899).

Le rythme seul de production est significatif et témoigne de sa ténacité et de son courage. Elle avait certainement besoin de travailler, mais il est surprenant de constater qu'après tant d'expériences politiques et familiales décevantes elle ait pu conserver une intégrité et une volonté intactes, la même fermeté, la même force pour poursuivre les mêmes objectifs.

En lisant *L'Enfant des Rudère* on remarque à propos des paysans la même défense inconditionnée de trente ans auparavant : *cette race forte et simple, naïve et rusée, bonne par nature (au moins en général) et dure par situation, patiente et active, avide, mais pauvre et travailleuse, probe avant tout.*<sup>136</sup> On y retrouve ses considérations sur l'instruction active, basée sur l'observation directe des faits, la dénonciation des vices de la bourgeoisie et du pouvoir de l'argent. C'est le récit de mensonges et de tromperies de la part des Rudère au détriment de leur oncle pour s'approprier de son héritage.

L'action se passe dans le domaine de Chavours, pas loin de Lusignan, le village natal d'André Léo, dont elle rappelle la légende de la fée Mélusine: *La Mellusine, dame de Lusignan aux merveilleuses aventures, est restée légendaire dans le pays, à ce point que la pâtisserie la plus commune représente la Mellusine avec sa queue de sirène, son peigne et son miroir à la main. La pâte est excellente, mais la belle magicienne, fort laide.*<sup>137</sup>

Dans *La justice des choses* André Léo réfléchit sur les effets que les comportements humains peuvent susciter en soi-mêmes et sur les autres. La justice des choses existe-t-elle ? Est-on toujours puni quand on commet de mauvaises actions et, par contre, est-on toujours récompensé après une bonne action ? On pourrait se demander pourquoi des héros qui se sont battus pour une idée juste sont aujourd'hui des méconnus et des vaincus ? Si la justice des choses existait vraiment il n'y aurait pas d'opprimés et d'opresseurs, pourrait-on supposer. Eh bien, le fait est que la justice des choses est en nous-mêmes, les autres ne peuvent pas la voir; le bonheur est donné à toute conscience qui se connaît, s'entend, grandit et aspire à la perfection, qui s'élève sans cesse. Ces considérations d'ordre moral sont présentées de manière très accessible, sous forme d'expériences vécues d'un enfant qui interroge et discute avec sa mère d'une infinité de problèmes, des plus personnels à ceux d'ordre plus général.

<sup>134</sup> J.MAITRON, *Dictionnaire biographique du mouvement ouvrier français*, op.cit., p.52.

<sup>135</sup> Id. et B.NOEL, *Dictionnaire de la Commune*, op.cit..

<sup>136</sup> ANDRE LEO, *L'enfant des Rudère*, op.cit., p.416.

<sup>137</sup> ANDRE LEO, *Ibid.*, p.280-281.

L'éducation que la mère donne à ses enfants au sein de la famille devint un thème fréquent des livres d'André Léo de cette période. La famille doit commencer et compléter l'œuvre éducatrice de l'école. Comme dans l'éducation il n'y a *rien de plus profond que les premières impressions reçues*<sup>138</sup>, il faut que les parents se consacrent presque totalement à l'éducation de leurs enfants pendant les premières années de vie, qu'ils répondent à leurs questions et à leurs curiosités infinies en partant de l'analyse du réel. Appelés à devenir des hommes libres, les enfants ne peuvent pas être élevés en esclaves : *brutaliser un enfant, c'est le rendre brutal*<sup>139</sup>, il faut au contraire essayer d'éveiller en eux le sens de la responsabilité, en donnant de bons exemples. Le rôle des mères est de toute importance dans cette œuvre éducatrice, mais malheureusement elles ne sont pas préparées à cette tâche difficile. Il faut qu'elles-mêmes soient instruites, pour qu'elles puissent fonder dans la famille les bases du système civil. ***La famille Audroit et l'éducation nouvelle*** et ***Le petit moi*** définissent ces principes éducatifs. Le droit à l'instruction était garanti à l'enfant depuis la Révolution, il s'agissait tout simplement de le faire respecter.

Des progrès se réalisaient en cette direction, mais même après la loi Ferry, qui rendit en 1882 l'enseignement laïque et obligatoire, la question restait ouverte: le nombre d'illettrés était beaucoup moins élevé à la fin du siècle qu'en 1850 (10% de conscrits illettrés en 1890 contre 40% en 1850), mais il restait important, notamment chez les femmes (14% de femmes illettrées mariées contre 8% de maris).

## ENCORE LES PAYSANS

Dans ***En chemin de fer. Aux habitants des campagnes*** un socialiste explique à un paysan les vraies causes de sa misère. En esprit éclairé il dévoile les machiavélismes qui ont été à l'origine des systèmes politiques autoritaires et présente un panorama historique vu de la part des pauvres gens. Il observe que les gouvernements ont toujours exercé un pouvoir arbitraire sur les masses populaires, en profitant de leurs divisions internes : *Depuis le commencement des sociétés le petit nombre des forts et des habiles tient le grand nombre dans l'esclavage.*<sup>140</sup> C'est pourquoi il est indispensable de rechercher l'union de tous les travailleurs, des ouvriers et des paysans, pour contraster efficacement les gouvernements ; dans ce but il faut que les travailleurs des campagnes s'engagent dans la lutte à côté des travailleurs des villes.

Face aux doutes de son interlocuteur il défend le droit à la propriété privée, la petite : *le besoin de propriété pour tout humain...s'impose !*<sup>141</sup>, tandis qu'il s'attaque aux gros propriétaires terriens. Il souhaite pourtant une gestion associative des propriétés, pour en tirer de plus gros profits. Il explique ensuite quel devrait être le nouveau rôle de l'Etat par rapport aux communes, qui seraient autonomes et libres de s'organiser éventuellement entre elles, pour proposer de meilleurs et moins chers services aux citoyens. *Connaître et savoir* sont les deux conditions essentielles pour pouvoir réaliser la justice et trouver la vérité. Alors l'ignorance sera morte et l'humanité guérie de ses préjugés antiques.

Ecrit deux ans avant sa mort, à l'âge de soixante-quatorze ans, ce livre peut être considéré son testament spirituel .

## LES RELIGIONS

<sup>138</sup> ANDRE LEO, La famille Audroit et l'éducation nouvelle, Paris, E.Duruy, 1899, p.72.

<sup>139</sup> ANDRE LEO, Ibid., p.207.

<sup>140</sup> ANDRE LEO, En chemin de fer. Aux habitants des campagnes , Nancy, impr. Nancéienne, p.37.

<sup>141</sup> Ibid., p.80



Le thème du pouvoir autoritaire et hiérarchique a été repris dans *Coupons le câble*, un bref traité où André Léo dénonça durement les liens profonds qui ont toujours existé entre les régimes monarchiques et les religions. Elle démontra que dès l'antiquité le pouvoir politique vivait en symbiose avec la religion: les théocraties, en Egypte et en Inde, en ont été le premier exemple éclatant. Quant à la religion catholique, l'entente avec les monarchies et les empires a été exemplaire depuis l'empereur Constantin, qui accueillit le christianisme *comme une force politique*.<sup>142</sup>

Elle révéla les complicités entre les pouvoirs politiques et religieux, deux alliés inconditionnels qui se sont toujours soutenus l'un l'autre pour pouvoir perpétrer la soumission de l'humanité. Pourra-t-on s'en sortir ?

André Léo pensait que si autrefois l'homme, incapable de comprendre et dominer la nature, avait manifesté son besoin de croire dans des entités surnaturelles, il faut qu'aujourd'hui il admette que s'il ne prend pas ses distances de l'Eglise autoritaire et injuste, qui a voulu les guerres de religion, l'Inquisition et qui a poursuivi les protestants, s'il ne rompt pas ses liens avec les vérités dogmatiques et l'immobilisme religieux, il n'épanouira jamais son esprit critique au profit de la raison, de la liberté et du progrès.

André Léo fit au contraire l'éloge des protestants qui s'orientaient vers le libre examen, qui accordaient la liberté à l'esprit humain. Louis XIV, en révoquant l'édit de Nantes, voulut combattre ce mouvement progressiste, qui croyait en une religion plus libre et plus simple.

Si la religion catholique a pu assurer sa suprématie, c'est *par son inoculation à l'enfance, moyen le plus sûr pour combattre la raison avant qu'elle soit née* !<sup>143</sup> Asservis par le joug de l'habitude, confiants aussi dans une récompense dans l'au-delà, les hommes ont spontanément renoncé à la lutte pour leur émancipation sociale.

Fille des philosophes, André Léo professa sa foi dans l'homme, la raison, le progrès. L'égalité, la justice et la liberté en étaient le fondement.

*Contre leur Dieu barbare, l'Humanité et la Justice ! Contre leur Hiérarchie, l'Egalité. Et pour base et mesure, l'individu humain.*<sup>144</sup>

André Léo décéda le 20 mai 1900<sup>145</sup>. Après incinération, ses cendres furent déposées au cimetière de l'Est, à Paris, et transportées ensuite, le 27 mars 1906, au cimetière d'Auteuil, où Léodile retrouva sa place à côté de son époux Grégoire Champseix et de ses deux enfants, décédés avant elle<sup>146</sup>. Grâce à l'intervention directe d'Alain Dalotel et à la contribution de plusieurs associations et particuliers qui en firent graver le texte, aujourd'hui sur sa tombe on peut lire:

Mme CHAMPSEIX  
Née LEODILE BERA  
Dite ANDRE LEO

<sup>142</sup> ANDRE LEO, *Coupons le câble*, Paris, A. Fischbacher, 1999, p.21.

<sup>143</sup> ANDRE LEO, *En chemin de fer*, op. cit., p.48.

<sup>144</sup> ANDRE LEO, *Coupons le câble*, op.cit., p.39.

<sup>145</sup> D'après le texte de l'allocution prononcée par Alain Dalotel, qui rendit hommage à André Léo au cimetière d'Auteuil à Paris, le 19 octobre 1991. Documentation de l'Association André Léo, Lusignan.

<sup>146</sup> Léo, ingénieur civil, était mort en 1885 ; André, professeur de chimie agricole, décéda en 1893.

ROMANCIERE JOURNALISTE FEMINISTE COMMUNARDE  
1824-1900

Elle légua par testament une petite rente à la *première commune de France qui voudra essayer le système collectiviste par l'achat d'un terrain communal, travaillé en commun avec partage de fruits.*<sup>147</sup>

Ce testament tout à fait insolite fut une ultérieure et définitive preuve de son sens civique, de son intégrité morale, mais aussi de la conviction profonde que “son socialisme” était réellement praticable.

## UNE GRANDE FEMME A FAIRE REVIVRE

Dans le panorama du mouvement socialiste du XIXe siècle, la figure d'André Léo nous apparaît aujourd'hui singulière et tout à fait originale.

Beaucoup plus raisonnable que les bakounistes, mal vue des marxistes, qui la considéraient une anarchiste, sans doute s'inspira-t-elle des “socialistes utopistes”, en particulier des idéaux d'égalité, de solidarité, d'association, de liberté, de démocratie de Pierre Leroux. On retrouve en elle des traits de la philosophie de Proudhon aussi, notamment en ce qui concerne la condamnation de l'autoritarisme, de la religion, l'orientation vers le fédéralisme, sous certains aspects la critique à la grande propriété terrienne, la nécessité de l'instruction pour le peuple.

Mais André Léo sut ouvrir une voie originale au socialisme. Elle avait compris que dans un pays qui allait devenir une puissance industrielle le seul moyen pour contraster et renverser le pouvoir établi, c'était la formation d'un front unitaire regroupant des classes sociales historiquement antagonistes, mais ayant des intérêts en commun. Sa clairvoyance consiste à avoir compris que l'intérêt prioritaire des travailleurs n'était pas celui de se figer dans un sectarisme stérile ou de s'affronter dans des luttes fratricides perdantes, mais que leur supériorité se révélerait dans une alliance la plus large possible. Cette entente seule pourrait réduire la puissance du grand capital et de l'aristocratie, qui perdraient leur suprématie, en inaugurant une nouvelle ère.

Son actualité apparaît donc de toute évidence. Aujourd'hui en occident la gauche a désormais coupé net avec les vieilles expériences du socialisme réel et est arrivée à instaurer, dans l'intérêt des travailleurs, un rapport de dialectique constructive avec les classes moyennes productives. On a compris que la politique de l'affrontement le plus dur n'aboutit pas à la victoire, que c'est par l'esprit de collaboration seul qu'on peut avancer sur la voie du progrès social, économique et politique.

Cette femme que Bakounine avait accusée de « conservatisme bourgeois » s'est révélée une socialiste aux idées courageuses et innovatrices. Femme écrivain, elle diffusa ses idées par une très vaste œuvre littéraire. Elle montra sa prédilection en particulier pour le roman, le genre littéraire qui permettait la plus large diffusion de ses idées. Elle milita en écrivant en même temps d'excellents articles dans la presse libérale et socialiste, dans des journaux où elle se reconnaissait ou qu'elle fondait. Elle y rapportait et commentait les faits avec courage et détermination et n'avait jamais peur de dire ce qu'elle pensait. Elle écrivit des essais, où elle étudia avec rigueur et passion des

<sup>147</sup> Testament d'André Léo d'après A.VEBER, Mouvement social en France et à l'étranger, in « La revue socialiste », février 1901, t.33, n.194, p.225.

sujets brûlants: la condition de la femme, la religion. Elle fut oratrice dans les clubs, féministe, protagoniste pendant l'exaltante expérience de la Commune, infatigable défenseur des principes de justice et démocratie.

Elle n'eut pas une vie privée facile : bientôt veuve, elle vécut une nouvelle passion qui toutefois lui procura au bout de quelques années de nouvelles déceptions. Mais elle assumait sa condition et pourvut par son travail à elle-même et à ses enfants.

Elle connut la célébrité, mais passa les dernières années de sa vie dans la solitude et l'isolement.

C'était une femme d'une grande force intérieure, courageuse, honnête et sincère. Elle mérite aujourd'hui, à cent ans de sa mort, une réhabilitation concrète et définitive.

*FERNANDA GASTALDELLO est professeur de langue et civilisation française dans un lycée à Rovigo, en Italie. Elle a étudié à l'Université de Padoue, où elle a commencé à s'occuper d'André Léo. Sa thèse d'Etat, **André Léo : quel socialisme ?** (Padoue, 1979, pp.379) représente la synthèse de ses recherches. Elle a ensuite publié un article, **André Léo, scrittrice d'avanguardia**, in « Francia », n.39-40, 1980. A l'occasion du centenaire de la mort de l'écrivain, sur demande de quelques amis poitevins, elle est revenue sur le thème par cette biographie commentée.*

## **BIBLIOGRAPHIE DE L'ŒUVRE D' ANDRÉ LÉO PAR ORDRE CHRONOLOGIQUE**

### **LES ROMANS**

1851

Une vieille fille, Bruxelles, A.Lebègue éd. (2<sup>e</sup> éd., 1864, Paris, A.Faure éd.) pp.191.

1862

Un mariage scandaleux, Paris, Hachette éd. (2<sup>e</sup> éd., 1863, A.Faure éd. ; 3<sup>e</sup> éd., 1866, A.Faure éd.; 4<sup>e</sup> éd. , 1883, C.Marpon et E.Flammarion éd.), pp.500. Récemment réédité (2<sup>e</sup> trimestre 2000) par l'Association des Publications Chauvinoises(Chauvigny).

Un divorce, Paris, bureaux du « Siècle » (2<sup>e</sup> éd., 1866, Librairie Internationale, A.Lacroix, Verboeckhoven & C. éd. ; 3<sup>e</sup> éd., 1869, ibid.) pp.490.

1865

Les deux filles de Monsieur Plichon, Paris, A.Faure éd. (3<sup>e</sup> éd., 1868, L.Hachette éd.) pp.350.

Jacques Galéron, Paris, A.Faure éd. (2<sup>e</sup> éd., 1865, ibid. ;3<sup>e</sup> éd.1868, bureaux de "La Coopération"),pp.176.

1867

L'idéal au village, Paris, Hachette et C.ie, pp.329.

1869

Aline-Ali, Paris, Librairie Internationale, A.Lacroix Verboeckhoven & C. éd. (3<sup>e</sup> éd., 1869, *ibid.*), pp.383.

1876

La grande illusion des petits bourgeois, Paris, bureaux du « Siècle », pp.193-309.

1877

Marianne, Paris, bureaux du « Siècle », pp.155-365.

1879

Grazia, Paris, bureaux du « Siècle », pp.317-487.

1880

L'épouse du bandit, Paris, bureaux du « Siècle », pp. 129-328.

1881

L'enfant des Rudère, Paris, bureaux du « Siècle », (2<sup>e</sup> éd., s.d., S.é. Monillot), pp.681-824.

1890

Les enfants de France, Poitiers.

1891

La justice des choses, Poitiers, P.Blanchier, 2 voll.(2<sup>e</sup> éd., 1893, *ibid.*), 1<sup>ère</sup> partie : Une maman qui ne punit pas, pp.341 ; 2<sup>e</sup> partie : Les aventures d'Edouard, pp.350.

1892

Le petit moi, Paris, M.Dreyfous éd., pp.393.

1898

En chemin de fer. Aux habitants des campagnes, Nancy, impr. Nancéienne, pp.105.

1899

La famille Audroit et l'éducation nouvelle, Paris, E.Duruy, pp.216.

### ***LES CONTES***

1867

Double histoire. Histoire d'un fait divers, Bruxelles, bureaux de « La Coopération » (2<sup>e</sup> éd., 1868, Paris, L. Hachette éd., pp.229). Une traduction en italien de ce conte se trouve in « La Plebe », n. 1 (15 janv. 1875)- n. 17 (17 mars 1875).

1868

Attendre-Espérer. Les désirs de Marinette, Paris, L. Hachette (2<sup>e</sup> éd., 1868, *ibid.*), pp.226.

1870

Légendes corréziennes, Paris, L. Hachette, pp.210.

1873

La commune de Malempis, in « La République Française » (2<sup>e</sup> éd., 1874, Paris, Librairie de la

Bibliothèque démocratique, pp.191.) Une traduction en italien de ce conte se trouve in « La Plebe », 1881, appendice.

### ***LES TRAITÉS***

1869

La femme et les mœurs. Liberté ou monarchie, Paris, au journal « Le droit des femmes », pp.174. Il existe une édition récente : Tusson(Charente), Du Lérot éd., 1990.

1899

Coupons le câble, Paris, A. Fischbacher éd., pp.82.

### ***UN ESSAI***

1865

Observations d'une mère de famille à M.Duruy, Paris, A.Faure éd., pp.48.

### ***UNE CIRCULAIRE***

1870

A.LEO, J.TOUSAIN, E.RECLUS, A tous les démocrates, in « L'Agriculteur », journal du dimanche, Paris, impr. de J. Voisvenel, 14, rue Chauchat, pp.2.

### ***UN MANIFESTE***

1871

Au travailleur des campagnes, in « La Commune », 10 avril et in « La Sociale », 3 mai. On le trouve aussi in B.MALON, La troisième défaite du prolétariat français, Neuchâtel, impr. Guillaume fils, pp.169-173.

### ***UN DISCOURS***

1871

La guerre sociale, (discours prononcé au Congrès de la Ligue de la paix et de la liberté, tenu à Lausanne le 27 sept. 1871), Neuchâtel, impr. Guillaume fils, pp.39.

### ***ŒUVRES D'ANDRÉ LÉO DONT ON NE CONNAÎT QUE LE TITRE ::***

L'institutrice

Marie la Lorraine

Les drames du cerveau

Sœur Sainte Rose

Communisme et propriété

Le père Brafort

### ***LES ARTICLES***

1867

Lettre au rédacteur, in « La Coopération », n.12, 10 février.

Les fêtes coopératives, in « La Coopération », n.15, 24 mars.

Les associations à Nantes, in « La Coopération », n.18, 5 mai.

[Article nécrologique à la mémoire de Grégoire Bordillon], in « La Coopération », n.25, 11

août.

L'économiste et la ménagère, in « La Coopération », n.26, 25 août.

1868

L'association agricole, in « La Coopération », n.10, 12 janvier.

Les Etats-Unis de l'Europe, in « La Coopération », n.12, 9 févr.

1869

s.t., in « L'Egalité », n.8, 13 mars.

La Ligue des femmes en France, in « Les Etats-Unis d'Europe », n.5, 2<sup>ème</sup> année, 31 janv. et in « Le Journal des Femmes », n.2, 20 mars.

A.LEO, N.RECLUS, VERDURE, LIEUTIER, RICHER, Revendications des droits civils, in “Le Droit des femmes” , n.2, 18 avril.

1871

A.LEO, BUISSON , CHALAIN , CHATE , COUPERY, DAVOUST , DIANOUX , DOBY, RUET, LANJALLEY, MALON, MANGOLD, RECLUS, REY, SEVIN, Notre programme, in « La République des Travailleurs », n.1, 10 janv.

Le fétichisme, in « La République des Travailleurs », n.2, du 15 au 22 janv.

Bulletin, in « La République des Travailleurs », n.3, du 22 au 29 janv.

Vouloir, in « La République des Travailleurs », n .4, du 29 janv. au 5 févr.

Les Prussiens de Paris, in « La République des Travailleurs », n.4, du 29 janv. au 5 févr.

Les spéculateurs, in « La République des Travailleurs », n.4, du 29 janv. au 5 févr.

Les arrivés, in « La République des Travailleurs », n.5, 3 févr.

Non, tout n'est pas fini, in « La République des Travailleurs », n.6, 4 févr.

La France avec nous (1<sup>ère</sup> partie), in « La Commune », n.21, 9 avril, (2<sup>e</sup> partie), in « La Commune », n. 22, 10 avril.

[A.LEO], Les conciliateurs, in « La Sociale », 10 avril.

Toutes avec tous, in « La Sociale », 12 avril et in « La Commune », n.25, 14 avril.

Le droit commun, in « La Sociale », 18 avril.

[A.LEO], Pas de conciliation, in « La Sociale », 20 avril.

La plus libérale des Assemblées, in « La Sociale », 21 avril.

Appel aux consciences, in « La Commune », n.33, 22 avril et in « La Sociale », 23 avril.

[A.LEO], Le programme de la Commune, in « La Sociale », 22 avril.

[En faveur de la liberté de presse], in « La Sociale », 22 avril.

A .LEO, A.JACLARD, S.POIRIER, BUISARD, [Témoignage de dévouement à la Commune], in « Le Cri du Peuple », n.55, 26 avril.

Un soufflet prussien au grand orateur, in « La Sociale », 26 avril.

Les soldats de l'idée, in « La Sociale », 28 avril.

Les neutres, in « La Sociale », 30 avril.

A.LEO, A.JARRY, A.COLLET, E.FALLON, GASDON, E.REICHE, M.BRIFFANT, M.PEURIANT, O.RUPPER, [Appel aux femmes], in « Le Cri du Peuple », n.62, 2 mai.

Le socialisme aux paysans, in « La Sociale », 3 mai.

Aventures de neuf ambulancières à la recherche d'un poste de dévouement, in « La Sociale », 6 mai.

La révolution sans la femme, in « La Sociale », 8 mai.

Réponse au citoyen Rossel, délégué à la guerre, in « La Sociale », 9 mai.

Le complot monarchique en province (1<sup>ère</sup> partie), in « La Sociale », 12 mai.

Citoyens rédacteurs, in « La Sociale », 14 mai.

Une enquête urgente, in « La Sociale », 15 mai.

Le complot monarchique en province (2<sup>e</sup> partie), in « La Sociale », 16 mai.

[A.LEO], Congrès de Lausanne, in « Le Réveil International », n.2, 2 oct.

[A.LEO], Meeting de l'Internationale, in « La Révolution Sociale », n.1, 26 oct.

[A.LEO], Comment des socialistes honnêtes, intelligents et dévoués sont expulsés de l'Internationale de Genève, in « La Révolution Sociale », n.2, 2 nov.

[A.LEO], L'esprit de l'Association Internationale, in « La Révolution sociale », n.3, 9 nov.

[A.LEO], Le débat survenu dans l'Internationale, in « La Révolution Sociale », n.6, 30 nov.

1872

L'éducation et la bible, in « Almanach du peuple pour 1872 ». Maintenant in AAVV, Simple questions sociales, Saint-Imier, s.d., pp.22-26.

1873

L'éducation démocratique, in « Almanach du peuple pour 1873 », 3<sup>e</sup> année.

1880

La femme en Italie, in « Ordre Social », n.6, pp.175-183.